

**REDEFINITION DE LA POLITIQUE
LINGUISTIQUE DANS LE SYSTEME
EDUCATIF A MADAGASCAR**

Rapport du Task Force

Øyvind Dahl
Marie Ange Andriamanantenasoa
Irène Rabenoro
Malalatiانا Rafam'Andrianjafy
Roselyne Rahanivoson
Suzy Rajaonarivo

SIK-rapport 2005 :3



Senter for interkulturell kommunikasjon
Centre for Intercultural Communication
Centre pour la Communication Interculturelle



Senter for Interkulturell Kommunikasjon

Misjonsv. 34, 4024 Stavanger, Norway

Phone (+47) 51 51 62 74 Fax (+47) 51 51 62 72

Homepage: <http://www.sik.no>

ISBN: 82-7721-096-5	Title: REDEFINITION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MADAGASCAR Rapport du Task Force
ISSN: 1500-1474	Authors : Øyvind Dahl; Marie Ange Andriamanantenasoana; Irène Rabenoro; Malalatiiana Rafam'Andrianjafy; Roselyne Rahanivoson; Suzy Rajaonarivo
Project number: 284106	Editor: Centre for Intercultural Communication
Completion date: 5.12.2005	Publisher: Misjonshøgskolens forlag

Abstract:

In collaboration with the *Royal Norwegian Embassy in Madagascar*, the *National Ministry of Education and Scientific Research in Madagascar* (MENRS) appointed and convened a *Task Force* in October 2005. The Task Force here presents a report from the survey lasting from 17 to 28 October, mostly in Antananarivo, to prepare a larger study on a "Redefinition of the policy of linguistics of the educational system of Madagascar" with special focus on the primary school. The Task Force worked in close collaboration with the Ministry of Education and visited some primary schools in Antananarivo and in the Toamasina province. A substantial amount of work was put into the elaboration of a new Draft for *Terms of Reference* (ToR) for the future work to redefine the policy of linguistics of the educational system. The ToR constitutes Annexe 3 in this report. The Task Force also made a preliminary collection on important concepts, documents, and institutions related to policy of linguistics included in this report. In addition the report presents some impressions from the visits in the schools. Finally, the report presents propositions for further collaboration between professional institutions in Madagascar and Norway.

Key words : Education, policy of linguistics, primary school, Madagascar, Malagasy, French, English, bilingual, multilingual, language of instruction, consultation, linguistic research.

Table de matières

Table de matières	1
Sigles et abréviations.....	2
Résumé et recommandations.....	3
Observations.....	3
Recommandations	6
1 Introduction	8
1.1 Task Force	9
1.2 Consultant et Comité du pilotage	10
2 Examen du Draft pour une redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar.....	11
3 Recueil préliminaire de documentations sur la politique linguistique à Madagascar et à l'étranger	12
3.1 Notions utiles tirées des articles que nous avons recueillis.....	12
3.1.1 Bilinguisme	12
3.1.2 Exoglossie et oralité	13
3.1.3 La pédagogie convergente.....	13
3.1.4 Apprentissage précoce de langue étrangère	13
3.2 Le Document cadre du MENRS : Plan Education pour tous (EPT)	14
3.3 Documentation sur la politique linguistique à l'étranger	15
3.3.1 L'UNESCO et d'autres organismes internationaux	15
3.3.2 Académie Africaine des Langues (ACALAN)	17
3.3.3 L'association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)	17
3.3.4 La NORAD et la recherche linguistique	17
3.4 Documentation sur la politique linguistique à Madagascar	18
3.4.1 Projet Appui au bilinguisme à Madagascar (ABM).....	18
3.4.2 Centres nationaux de formation et de recherche pédagogique.....	18
3.4.3 Centres privés de formation et de recherche pédagogiques	18
4 Impressions préliminaires sur la situation linguistique dans l'enseignement fondamental ..	20
4.1 Méthode de travail.....	20
4.2 Notes des visites écoles à Antananarivo et à Toamasina	20
5 Propositions pour une collaboration plus étroite entre les instituts professionnels à Madagascar et en Norvège dans le secteur de l'enseignement	24
5.1 Les partenaires possibles en Norvège et à Madagascar	24
5.2 Atelier de collaboration à Madagascar entre le 27 avril et le 6 mai 2006.....	25
5.3 La conférence « Language and Education in Africa » LEA à Oslo 19-22 Juin 2006....	25
Annexe 1	26
Liste des personnes rencontrées par le Task Force	26
Annexe 2	28
Liste des documents recueillis.....	28
Annexe 3	32
Le Draft révisé pour le TDR du Consultant: Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar	32

Sigles et abréviations

ABM	Appui au bilinguisme à Madagascar
APC	Approche par les compétences
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BIT	Bureau international de travail
CDP	Comité de pilotage (pour la politique linguistique)
CE	Cours élémentaire
CISCO	Circonscription scolaire
CLEF	Centres locaux d'échanges francophones
CM 1 / 2	Cours moyen 1 / 2
CP 1 / 2	Cours préparatoire 1 / 2
CRINFP	Centre régionale de l'Institut national de formation pédagogique
DIRESEB	Direction interrégionale de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base
DRAFT	Le Draft pour les TDR du projet "Redéfinition de la politique linguistique".
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EF 1 / 2	Education fondamentale niveau 1 / niveau 2
EPSPA	Etude sur la progression scolaire et les performances académique à Madagascar
EPP	Ecole primaire publique
EPT	Education pour tous
FLM	Fiangonana Loterana Malagasy. L'Eglise Luthérienne Malgache
FRAM	Fikambanan'ny ray amandrenin'ny mpianatra (association des parents d'élèves)
FTI	Fast Track Initiative, Initiative Fast Track
INFP	Institut national de formation pédagogique
LINS	Centre pour l'éducation internationale (Lærerutdanningens internasjonale senter)
MENRS	Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique
MLA	Monitoring Learning Activities
MOU	Memorandum of Understanding
NMS	La mission norvégienne, Norwegian Missionary Society
NORAD	Agence Norvégienne pour la Coopération de Développement
ONG	Organisation non gouvernementale (NGO)
PASEC	Programme d'analyse du système éducatif des pays de la ConfeMen
PPO	Pédagogie par objectif
PPP	Partenariat public-privé
PSRDSE	Plan stratégique et de réforme et de développement du secteur éducatif
SFM - FLM	Sekoly Fanomanana Mpampianatra – Fiangonana Loterana Malagasy
SIK	Centre pour la communication interculturelle, Stavanger
TDR	Termes de référence
TDR rév.	TDR révisé
TF	Task Force
UAT	Unité d'Appui Technique
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ZAP	Zone administrative et pédagogique

Résumé et recommandations

En collaboration avec l'Ambassade de Norvège le *Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique* (MENRS) à Madagascar a convoqué un groupe d'experts appelé **Task Force** (TF) pour entamer des études sur la redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar. Le TF a travaillé du 17 au 28 octobre 2005 à Antananarivo et a visité des écoles primaires à Antananarivo-ville et aux environs de Toamasina. Le TF a évalué les possibilités d'une coopération technique plus étroite entre la Norvège et Madagascar dans le futur.

Un document appelé "*Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar*", DRAFT du 4 juillet 2005 centré sur l'enseignement primaire, l'éducation fondamentale niveau 1 (EF 1) a été proposé par le MENRS comme document de base.

Comme il n'existait pas de Termes de références établis pour le TF certaines hésitations se sont fait jour sur ce que le MENRS attendait de ce groupe de travail. Cependant en collaboration avec les responsables du MENRS¹ le TF a défini quatre axes de travail:

1. Examiner le *Draft pour la Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar* (DRAFT) pour donner des propositions d'améliorations du texte et le finaliser de façon qu'il puisse servir de TDR à une équipe chargée de l'ensemble du processus de "*Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar*". Cette équipe est appelée dans le présent document "*Le Consultant*". Elle sera nommée par le MENRS ultérieurement.
2. Commencer la collecte de sources documentaires sur la recherche et la pratique du bilinguisme/plurilinguisme à Madagascar et à l'étranger. Proposer des lieux de ressources.
3. Effectuer des visites sur le terrain pour se rendre compte de la situation qui prévaut dans les établissements scolaires publics et privés concernant les pratiques linguistiques dans l'éducation fondamentale.
4. Evaluer et proposer des domaines de collaboration entre les centres professionnels de Norvège et de Madagascar concernant le secteur de l'éducation en général et de la politique linguistique en particulier. Proposer d'éventuels partenaires.

Observations

Politique linguistique. Madagascar n'a jamais eu de véritable débat sur la politique linguistique. Il n'a pas non plus été engagé des travaux techniques approfondis et continus,

¹ Le Directeur du Cabinet Henri Ranjeva, Coordonnateur de l'Unité d'appui technique, Josiane Rabetokotany et Directeur de la planification pour l'éducation fondamentale secondaire et technique Tahinaharinoro Razafindramary.

préalables nécessaires à toute prise de décision politique.² Le MENRS a cependant élaboré un document cadre, le « Plan Education pour Tous (EPT). Situation en 2005. Actualisation des objectifs et stratégies »³ Les observations du document sur la politique linguistique sont citées au chapitre 3. 'L'éducation pour tous' signifie une éducation de qualité pour tous. La nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement fait l'unanimité. C'est dans ce contexte que le MENRS lance une étude élargie sur le choix d'une politique linguistique pour le système éducatif fondée sur des éléments solides et objectifs.⁴

Langue nationale et langues étrangères. Une bonne maîtrise de la langue première – le malgache – facilite l'apprentissage des langues étrangères. Les langues nationales et étrangères sont complémentaires. Déjà en 1951 l'UNESCO a recommandé que "les élèves reçoivent leur première instruction dans leur langue maternelle" et que l'on prolonge "le plus possible l'emploi de la langue maternelle dans l'éducation" (UNESCO 11,14)⁵ Récemment, en 2003, l'UNESCO a fait paraître un Document cadre nommé " L'éducation dans un monde multilingue " ⁶ Selon ce document des études ont montré que, dans bien des cas, l'enseignement dans la langue maternelle a une incidence bénéfique sur les compétences linguistiques dans la première langue, sur les résultats scolaires dans les autres matières et sur l'apprentissage d'une seconde langue.⁷ De plus, la langue n'est pas seulement un outil de communication et de connaissance: elle est aussi un attribut fondamental de l'identité culturelle et de l'autonomisation, tant pour l'individu que par le peuple.

L'enseignement des langues

La langue dans laquelle est dispensé l'enseignement scolaire est le vecteur de communication par lequel s'effectue la transmission du savoir – ce qui est différent de l'enseignement des langues, pour lequel la grammaire, le vocabulaire et les formes linguistiques écrites et orales constituent un programme spécial destiné à l'acquisition d'une seconde langue, distincte de la langue maternelle. Apprendre une autre langue ouvre l'accès à d'autres systèmes de valeurs et à d'autres modes d'interprétation du monde, tout en encourageant la compréhension interculturelle et en contribuant à faire reculer la xénophobie. Ce principe s'applique aussi bien aux locuteurs des langues minoritaires qu'à ceux des langues majoritaires. L'apprentissage de la langue maternelle ou la langue officielle d'un pays n'est donc pas en opposition à l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères.⁸

² Irène Rabenoro: "Bien apprendre le malgache pour bien apprendre les langues étrangères" dans Solo Raharinjanahary dir., *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antananarivo*, no 13, 2004, p. 147-156.

³ MENRS: "Plan éducation pour tous. Situation en 2005. Actualisation des objectifs et stratégies. Antananarivo, le 4 mai 2005.

⁴ Pour une recommandation des grandes lignes d'une politique linguistique malgache au 21^e siècle, voir la conclusion de l'article d'Irène Rabenoro et Suzy Rajaonarivo: "A l'aube du 21^e siècle, quelle politique linguistique pour Madagascar?" *Mots. Les langages du politique*, no 52, Septembre 1997, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, publié avec le concours de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud et du CNRS, p. 105-119.

⁵ Irène Rabenoro: "Pour un développement socioéconomique harmonieux: la langue nationale et les langues partenaires dans un système éducatif de qualité" Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs des pays francophones de l'Océan Indien, Antananarivo 19-21 avril 2005. p. 4

⁶ "L'éducation dans un monde multilingue". Document cadre de l'UNESCO. Paris: 2003. Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129728f.pdf>

⁷ Voir Chapitre 3.2

⁸ "L'éducation dans un monde multilingue". Document cadre de l'UNESCO. Paris: 2003. p.17

Le français. Pour bien fonder l'ouverture au monde les malgaches doivent connaître au moins une langue étrangère comme langue de communication. L'histoire du pays fait que la connaissance de la langue française est incontournable. La faible maîtrise du français par beaucoup des enseignants, fait obstacle à la qualité de l'enseignement de la majorité d'entre eux. Ce constat sera objectivé par une étude dont les résultats ne sont pas encore publiés.⁹ L'environnement socioculturel est peu favorable à l'apprentissage de langues étrangères dans la plus grande partie de l'île. Il est difficile de créer des « bains de langues étrangères » en dehors des grandes villes.

Le statut actuel du malgache et du français dans le bilinguisme pratiqué dans l'EF 1 ne met pas les deux langues sur un pied d'égalité. Il semble renforcer l'utilisation du français au détriment du malgache. Cela implique que la culture et les valeurs européennes s'imposent et que la culture et les valeurs malgaches sont souvent négligées. On pense souvent que la langue malgache et les valeurs malgaches sont acquises d'une façon informelle. Cependant, il est patent que bon nombre d'enseignants n'ont pas une connaissance précise de la langue malgache officielle écrite.

La langue vernaculaire et le malgache officiel. Des observations des classes indiquent que souvent l'enseignement utilise des variétés linguistiques (la langue vernaculaire) pour être compris des élèves. Dans beaucoup de régions, les enfants ont besoin d'un effort supplémentaire pour apprendre à lire et à écrire le malgache officiel. Cependant plusieurs enseignants ne maîtrisent pas bien le malgache officiel.

Promotion sociale. Le français est demeuré le premier instrument de promotion sociale, celui grâce auquel on a le plus de chances d'accéder au secteur moderne et d'y trouver un emploi. Pratiquement dans toutes les offres d'emploi, il est exigé du candidat qu'il ait une maîtrise du français et souvent de l'anglais alors que la maîtrise du malgache n'est que très rarement exigée. La période de malgachisation de l'enseignement durant laquelle la plupart des parents ont reçu leur éducation est perçue par ceux-ci comme un handicap. Ils voient dans le retour du français comme langue d'instruction une solution possible au problème du chômage des jeunes.

L'anglais. La mondialisation et la coopération internationale au niveau du commerce, des échanges culturels, de la communication, du tourisme, etc. exigent que suffisamment de Malgaches connaissent aussi la langue anglaise de façon fonctionnelle. On constate que la connaissance de l'anglais est très faible dans la plupart de ces secteurs et que les enseignants qualifiés sont peu nombreux.

Disciplines à caractère scientifique? Dans l'arrête du MIP datant du 07/07/92 portant sur l'utilisation du français et du malgache les disciplines telles que le calcul, les connaissances usuelles et la géographie sont dites "disciplines à caractère scientifique" qui seront enseignées en français tandis que la morale, instruction civique, l'hygiène, l'histoire de Madagascar, etc. seront enseignées en malgache. Mais ceci reflète un paradoxe: Dénie-t-on aux disciplines citées comme "authentiquement malgaches": la langue malgache, l'éducation civique, l'hygiène, l'histoire de Madagascar un caractère scientifique ?

⁹ Il s'agit du Test de compétences en français (TCF), qui permet d'établir un diagnostic des compétences des enseignants sur 4 critères (compréhension, production, écrites, orales) par rapport à des normes européennes.

Recommandations

Le Task Force nommé par le MENRS recommande:

1. La version révisée du "*Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar*", DRAFT de 30 novembre 2005 (Annexe 3) sera utilisée comme Termes de références pour "Le Consultant" recruté par le MENRS. Cette nouvelle version est appelée TDR rév.

Cela implique que le MENRS initie une consultation large pour une redéfinition de la politique linguistique du pays (TDR rév.. chapitre 2 et organigramme. Voir annexe 3):

- Un "Comité de Pilotage" (CP) sera nommé par le MENRS pour orienter et suivre le travail du "Consultant" qui sera aussi nommé par le MENRS après consultation du Comité de pilotage. Le CP devra comprendre des représentants du MENRS, des experts et des représentants des milieux socio-économiques et culturels (TDR rév. 2.2.).
 - "Le Consultant" sera constitué de plusieurs intervenants comprenant un(e) consultant(e) international(e) choisi(e) pour sa notoriété et deux consultants malgaches qualifiés (TDR rév.. 2.3).
 - Des "équipes de recherche" seront recrutées par "Le Consultant" pour travailler sur des domaines de recherche spécifiques comme indiqué dans le TDR rév.. Le Consultant peut aussi nommer des consultants ponctuels nationaux ou internationaux pour accomplir des tâches spécialisées (TDR rév.. 2.4. et 2.5).
 - Sur la base du travail effectué par "le Consultant" et les différentes "équipes de recherche, plusieurs scénarios seront formulés et testés au cours d'"Ateliers de concertation" et de "Consultations nationales" (cf. TDR rév.. 5. Le tableau nommé "Méthodologie et tâches à réaliser").
 - Le rapport final qui sera produit par "le Consultant" servira de base à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique linguistique du système éducatif à Madagascar.
2. Les travaux sur la politique linguistique ne devraient pas se limiter à l'éducation fondamentale, mais devraient prendre en compte le système éducatif dans son ensemble (du primaire à l'université) sous toutes ses formes (formation en classe ou à distance, enseignement général, technique et professionnel). Il est recommandé que le MENRS commence également des études sur l'EF 2 (CEG), les lycées, et l'Université. Les implications de ces décisions auront aussi des conséquences pour les curricula, la formation des enseignants, les CRINFP, etc.
 3. Le rôle des maîtres est primordial pour la réussite des élèves dans toutes les matières. Toute planification de l'éducation devrait prévoir des dispositions pour la formation initiale et le perfectionnement des enseignants afin que le système éducatif dispose de maîtres compétents et qualifiés. Ils devront avoir une bonne connaissance de l'histoire et des sociétés malgaches et être capables d'expliquer les leçons dans la langue vernaculaire, d'enseigner en malgache officiel et graduellement d'enseigner en français standard. Les maîtres devront aussi apprendre et appliquer la didactique adaptée aux différentes matières scolaires.

4. La production de manuels scolaires et de matériel didactique pour toutes les matières et pour tous les niveaux est indispensable. Suffisamment de manuels doivent être produits dans les deux langues d'enseignement, le malgache officiel et le français. Le réseau de distribution doit être amélioré de façon à ce que chaque école reçoive le matériel en quantité suffisante.
5. Il faut développer une politique linguistique où l'utilité de la langue nationale à l'écrit en dehors de l'école soit réelle, par exemple la possibilité pour les citoyens de s'adresser aux autorités et à l'administration dans la langue nationale.
6. Le TF propose que la collaboration entre Madagascar et la Norvège ne soit pas seulement financière, mais qu'elle revête aussi un caractère professionnel. Ainsi est-il proposé que les différents centres norvégiens mentionnés au chapitre 5 nomment un *Comité de référence* pour coordonner la coopération avec Madagascar.

1 Introduction

Le programme d'appui à l'éducation est le plus grand des deux secteurs de coopération entre la Norvège et Madagascar, définis dans le *Memorandum of Understanding* (MOU) signé au mois de mars 2004. Une revue de la coopération entre les deux pays¹⁰ a conclu que les programmes précédents concernant l'éducation étaient pertinents pour répondre aux défis du système éducatif et aux priorités définies par le gouvernement malgache.

Avec l'ouverture de l'Ambassade de Norvège à Antananarivo depuis août 2004 la possibilité de coopération directe entre les deux gouvernements s'est accrue. Un rapport de la Norad de 2004¹¹ a recommandé que l'appui de la première phase de coopération sur l'éducation concerne deux secteurs: l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la capacité de planification et de gestion du secteur. Il a été recommandé que l'appui soit lié au programme national pour *l'Education Pour Tous* (EPT) établi en 2003 et révisé en novembre 2004. Après validation par les bailleurs de fonds, le plan a été publié au mois de mai 2005.¹² Le plan EPT révisé est centré sur l'éducation fondamentale et présente la synthèse des actions réalisées et des résultats obtenus après deux ans de mise en oeuvre. Il propose sur cette base une actualisation des stratégies et des actions prioritaires sur le moyen terme (2005 –2008) pour poursuivre l'atteinte des Objectifs du Millénaire fixés à 2015. Cette démarche s'inscrit dans le processus d'intégration à l'initiative *Fast Track* et plus particulièrement à l'accès aux financements supplémentaires du *Fonds catalytique*.¹³

Au mois d'avril 2005 le MENRS a formulé une requête pour un appui au programme Education pour tous (EPT) à Madagascar.¹⁴ Cette requête a fait l'objet d'une évaluation par un comité d'experts Norvégiens au mois de septembre 2005.¹⁵ Le comité a recommandé aux autorités norvégiennes de donner son appui technique et financier aux quatre projets proposés par le MENRS à savoir:

1. La redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif.
2. La définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de formation initiale et continue des enseignants.
3. La valorisation des enseignants non fonctionnaires.
4. Le suivi, la documentation, l'évaluation.

¹⁰ Wirak, A. et al: *Norwegian Cooperation with Madagascar*, Oslo 2003

¹¹ NORAD: *Assessment of Support to Good Governance and Education in Madagascar*. June 2004.

¹² *Plan Education Pour Tous. Situation en 2005*. Actualisation des objectifs et stratégies. Mai 2005.

¹³ Le Fonds Catalytic a été établi en 2003 pour établir une contribution à l'initiative Fast Track (FTI), qui a été désigné pour approvisionner assistance financier aux pays de faible revenu qui ont établis une stratégie pour la réduction de la pauvreté, et qui ont établis des plans sectoriels pour l'éducation approuvés par le FTI.

¹⁴ MENRS: *Programme d'appui à l'Education pour tous à Madagascar*. Avril 2005.

¹⁵ Kløve, E., Solhaug, S., et Wirak, A.: *Norwegian Support to Madagascar's Education for All Plan. Appraisal Report*. September 2005.

Concernant le premier projet sur la politique linguistique, les responsables du MENRS ont élaboré un Draft pour les Termes de référence (TDR) pour une redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif daté du 4 juillet 2005.¹⁶

1.1 Task Force

En collaboration avec le MENRS l'Ambassade de Norvège a appelé un expert Norvégien ayant une longue expérience de l'enseignement à Madagascar¹⁷ pour examiner avec une équipe d'experts malgaches le Draft des TDR pour la redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar et évaluer les possibilités de coopération technique plus étroite entre les deux pays dans le futur.

Ainsi le MENRS a convoqué un groupe de travail appelé *Task Force* (TF) le 17 octobre 2005 sous la direction du Directeur de Cabinet Henri Ranjeva.

Les membres du TF qui ont établi ce rapport sont les personnes suivantes:

- **Andriamanantenasoa Marie Ange**, Professeur de français au Lycée Moderne Ampefiloha.
- **Dahl, Øyvind**, Professeur d'anthropologie sociale et de communication interculturelle. Faculté de Théologie de la Mission Norvégienne, Stavanger, Norvège.
- **Rabenoro, Irène**, Professeur de sociolinguistique, Département d'Etudes Anglophones, Université d'Antananarivo.
- **Rafam'Andrianjafy, Malalatiana**. Chargée d'étude. Direction de l'enseignement secondaire, MENRS
- **Rajaonarivo, Suzy**, Maître de conférence en linguistique et en didactique des langues étrangères. Département d'Etudes Germaniques. Université d'Antananarivo.¹⁸

Le TF a été assisté par **Roselyne Rahanivoson**, consultante du Bureau d'études Miara-Mita.

Comme il n'existait pas de Termes de références établis pour le TF certaines hésitations se sont fait jour sur ce que le MENRS attendait de ce groupe de travail. Cependant, en collaboration avec les responsables du MENRS,¹⁹ le TF a défini quatre axes de travail:

1. Examiner le *Draft pour la Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar* (DRAFT) pour donner des propositions d'améliorations du texte et le finaliser de façon qu'il puisse servir de TDR à une équipe chargée de l'ensemble du processus de " Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar ". Cette équipe est appelée dans le présent document " Le Consultant ". Elle sera nommée par le MENRS ultérieurement.

¹⁶ MENRS: Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif. Termes de référence – DRAFT. 4 juillet 2005

¹⁷ Il s'agit du professeur Øyvind Dahl, (Dr. philos.) qui est né à Madagascar et a travaillé à l'Ecole Normale de l'Eglise Luthérienne à Fandriana (1970-1975). Il a aussi participé à plusieurs évaluations du système éducatif de l'Eglise luthérienne à Madagascar. (1990, 1996, 1999). Il écrit et parle la langue malgache couramment.

¹⁸ Il y avait aussi d'autres personnes nommées comme membres du TF. Mais pour des raisons différentes il n'ont pas pu suivre le travail du Task Force pendant deux semaines. Plusieurs d'entre eux étaient engagés par d'autres tâches au MENRS.

¹⁹ Le Directeur du Cabinet Henri Ranjeva, Coordonnateur de l'Unité d'Appui Technique Josiane Rabetokotany, et Directeur de la planification pour l'éducation fondamentale secondaire et technique Tahinaharinoro Razafindramary

2. Commencer la collecte de sources documentaires sur la recherche et la pratique du bilinguisme/plurilinguisme à Madagascar et à l'étranger. Proposer des lieux de ressources.
3. Effectuer des visites sur le terrain pour se rendre compte de la situation actuelle dans les établissements scolaires publics et privés concernant les pratiques linguistiques dans l'éducation fondamentale.
4. Evaluer et proposer des domaines de collaboration entre les centres professionnels de Norvège et de Madagascar concernant le secteur de l'éducation en général et la politique linguistique en particulier. Proposer d'éventuels partenaires.

Le but du travail dans les quatre axes sera de faciliter la tâche du Consultant qui sera nommé par le MENRS ultérieurement quand la mission du TF sera accomplie. Du fait du temps limité pour la mission du TF, les résultats des travaux présentés dans ce rapport ne sont pas complets pour tous les secteurs. Ils devraient pourtant contribuer à démarrer le processus de lancement d'une politique linguistique nouvelle dans le système éducatif à Madagascar.

1.2 Consultant et Comité du pilotage

Un Consultant et un Comité de pilotage (CP) seront nommés par le MENRS quand le travail du TF sera achevé. Le rapport du TF servira de document de base pour le Consultant. La proposition de TDR pour le Consultant est présentée en Annexe 3 qui est une révision du DRAFT du 4 juillet 2005. Il appartiendra alors au MENRS, ou au CP nommé par le MENRS, de préciser les détails d'une suite du travail du TF, notamment les TDR destinés aux équipes de recherche, concernant les études à réaliser ainsi que la gestion du programme. Il sera aussi nécessaire de préciser les objectifs et les priorités ainsi que le calendrier des démarches à entamer et à accomplir dans le futur.

2 Examen du Draft pour une redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar

Le TF a examiné le Draft pour la Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar (DRAFT) établi par le MENRS le 4 juillet 2005 dans le but de proposer des améliorations au texte et de le finaliser de façon à ce qu'il puisse servir de TDR pour un Consultant qui sera nommé par le MENRS ultérieurement.

La langue nationale – le malgache – est largement utilisée et permet aux différentes composantes de la population de communiquer sans avoir à recourir au français. Encore faudrait-il savoir dans quelle mesure et à quel niveau le malgache et le français entrent en concurrence.

Lors de la séance spéciale organisée dans le cadre du mois de la langue malgache, le président de l'Académie nationale des arts, des lettres et des sciences de Madagascar²⁰ a fourni des chiffres quant à l'utilisation du malgache et du français: 0,57% des Malgaches n'utilisent que le français, 15,82% ont recours au français de temps en temps, tandis que 83,61% des Malgaches n'utilisent que le malgache.²¹ Ce qui correspond approximativement à la distribution de la population urbaine et rurale. On peut s'attendre à ce que la situation linguistique dans le pays varie considérablement d'une région à l'autre, et entre les villes et les zones rurales et selon les secteurs d'activité. Même si Madagascar a un grand atout en ayant une langue unique, les variétés linguistiques sont importantes.

On ne sait si les chiffres mentionnés concernent la langue orale aussi bien qu'écrite, ou seulement l'un de ces aspects. En tout cas, il est un fait que " le français est la principale langue des activités intellectuelles, scientifiques et techniques, loin devant le malgache et malgré l'émergence, encore faible, de l'anglais."²²

Il s'avère donc nécessaire de mener des études diagnostiques qui permettront de connaître la situation sur l'ensemble du territoire afin de ne pas entreprendre dans la hâte une réforme qui ne tiendrait pas compte de chacun de ces paramètres. Le TF propose un processus pour toutes les études internationales et nationales nécessaires à la définition d'une politique linguistique nouvelle TDR rév.

Le texte intégral du Draft révisé pour le TDR de la *Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar* se trouve en Annexe 3 (TDR rév.).

²⁰ Il s'agit de Rajaona Andriamananjara. Les mêmes chiffres ont mentionné

²¹ Article d'Irène Rabenoro : « La prose malgache francophone à la veille du 3^e millénaire : une littérature « publique » ou privée ? », *Ecrire en situation bilingue*, Actes du Colloque des 20-21-22 mars 2003, Université de Perpignan, vol. 1 – Communications, Christian Lagarde éd., CRILAUP – Presses Universitaires de Perpignan, 2004, p. 419-425.

²² Irène Rabenoro, Suzy Rajaonarivo : « A l'aube du 21^e siècle, quelle politique linguistique pour Madagascar ? », *Mots. Les langages du politique*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, no 52, septembre 1997, p. 105-119.

3 Recueil préliminaire de documentations sur la politique linguistique à Madagascar et à l'étranger

3.1 Notions utiles tirées des articles que nous avons recueillis

Le Consultant nommé par le MENRS aurait dû se pencher sur toutes les notions relatives à la politique linguistique. Faute de temps, le TF a seulement mentionné quelques notions clés dans ce chapitre. On se réfère aussi au document cadre du MENRS: *l'Education pour tous* (EPT). En fin de document, des centres de documentations à l'étranger et à Madagascar. Cette énumération n'est pas exhaustive et le Consultant nommé devra continuer ce travail de recherche.

3.1.1 Bilinguisme

Le terme "bilinguisme" peut être soumis à des interprétations différentes. Il n'est pas possible de donner toutes les notions qui gravitent autour du bilinguisme dans ce contexte; nous limitons à présenter quelques points qui seront utiles dans les études qui seront menées ultérieurement.

Croire que le bilinguisme est une maîtrise "parfaite, totale" de deux langues, prises isolément est un mythe. Depuis une vingtaine d'années le bilingue est défini comme:

*La personne qui se sert régulièrement de 2 langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite dans les 2 langues.*²³

Soit un autre mythe: celui qui considère la langue première comme un handicap au développement de compétences linguistiques ultérieures dans d'autres langues.

En réalité, on sait maintenant que c'est la "submersion" des élèves par un programme ne tenant pas compte de la langue première des enfants qui entraîne un bilinguisme "soustractif". Alors que le bilinguisme "soustractif" entraîne une baisse, voire la perte de la compétence dans la langue première de l'enfant, le bilinguisme "additif" se conçoit lorsque les sujets ajoutent à leur bagage linguistique et conceptuel une autre langue, tout en maintenant le développement de la connaissance de leur langue "maternelle".²⁴

En 2000, Jim Cummins avançait:

*Les compétences acquises en L1 et L2 ne seraient pas indépendantes les unes des autres, mais seraient enracinées dans une compétence globale.*²⁵

²³ Citations par Sylvie Wharton des travaux de François Grosjean : *"Life with two languages: An introduction to bilingualism"* Harvard University Press, 1982, cité au Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs des pays de l'Afrique de l'est et de l'Océan Indien, Antananarivo du 19 au 21 avril 2005.p. 2.

²⁴ Idem.

²⁵ Idem.

3.1.2 Exoglossie et oralité

Après 1992, Madagascar a choisi le français comme langue d'enseignement dans les classes de l'éducation fondamentale niveau 2 et partiellement aussi au niveau 1. La langue de l'ancienne puissance coloniale est, comme l'a montré le professeur Ingse Skattum,²⁶ une exoglossie qui, en principe, n'est la langue maternelle de personne et n'est parlée que par des minorités privilégiées. Le malgache et le français appartiennent à des familles de langues différentes, le français étant une langue indo-européenne, et le malgache une langue austronésienne. L'apprentissage d'une langue qui n'a aucune familiarité avec la langue maternelle représente un obstacle supplémentaire. De plus, les termes de langue majoritaire et minoritaire, communément employés aussi dans le sens de langue dominante et dominée, sont impropres dans ce contexte où la langue dominante est minoritaire et, de surcroît, détient le rôle d' " immigré ". Pour une grande partie de la population de Madagascar, seul le malgache oral est utilisé du fait de l'analphabétisme encore très étendu; ce qui est aussi un obstacle à l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

3.1.3 La pédagogie convergente

Au Mali la *pédagogie convergente* a été introduite dans une partie des écoles. Le terme *convergent* réfère à la convergence de deux langues, donc à un enseignement bilingue. C'est à la fois une approche globale à l'apprentissage de la langue et une pédagogie active où l'apprenant, et non le contenu, est au centre des préoccupations.²⁷

En résumé, la pédagogie convergente accorde la priorité à la langue de l'enfant aussi bien comme moyen de communication et d'expression que comme instrument de structuration de la pensée et de la personnalité. L'introduction de la deuxième langue n'est souhaitable que lorsque les comportements les plus importants, ceux concernant la lecture et l'écrit notamment, sont acquis en langue maternelle. Dans les écoles pratiquant la pédagogie convergente au Mali, la première année est consacrée à l'apprentissage de la langue maternelle, le français oral est introduit en deuxième année. Au fur et à mesure que les élèves apprennent aussi le français, le maître veille à ce que le niveau de connaissances atteint par les élèves en français et en langue maternelle soit équilibré et qu'en sixième année, qui conclut le premier cycle, les élèves puissent utiliser indifféremment les deux langues.²⁸ Pour les autorités maliennes, les buts socioculturel et linguistique de la pédagogie semblent être à la fois la revalorisation des langues et cultures nationales et le maintien du statut du français.

3.1.4 Apprentissage précoce de langue étrangère

Avantages d'un apprentissage précoce en LE. Il présente tout d'abord des avantages pour la formation générale. Il ne s'agit pas tellement d'acquisition de compétences pratiques mais d'un éveil de l'intelligence à ce qui est étranger. L'apprentissage d'une LE doit ouvrir l'horizon de l'enfant. Le jeune enfant peut maîtriser plus rapidement une prononciation étrangère que des apprenants plus âgés.

²⁶ Skattum, I. "L'éducation bilingue dans un contexte d'oralité et d'exoglossie: Théories et réalités du terrain au Mali." *Nordic Journal of African Studies*. Vol. 6 no 2, Uppsala 1997. Pp.74-106.

²⁷ Idem.

²⁸ Pour une étude des résultats obtenu par la pédagogie convergente voir Skattum, I.: "L'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali: objectifs et conséquences de la réforme." Communication au Cinquième Congrès International d'Etudes Mandé à Leiden, en juin 2002. L'article n'est pas encore publié.

Inconvénients et dangers. Pas d'inconvénients mais des dangers. Si l'apprentissage précoce est mal fait, l'enfant peut acquérir des impressions négatives qui se développeront en préjugés contre la langue et la culture concernées ou contre l'apprentissage des langues.

Enseignants. A la question de savoir qui devrait dispenser l'apprentissage précoce d'une LE, on a proposé plusieurs solutions: dans certains pays, ce cours est dispensé par des spécialistes qui travaillent dans plusieurs écoles. Le plus souvent, il s'agit de l'instituteur/trice qui a reçu une formation en apprentissage d'une LE. Ceci a l'avantage que l'anglais, langue étrangère, soit intégré dans l'emploi du temps normal. L'enfant perçoit la LE comme une composante de son apprentissage. (Réf. Biblio)

3.2 Le Document cadre du MENRS : Plan Education pour tous (EPT)

Le *Plan Education pour tous* (EPT) est le document cadre pour le MENRS. La politique linguistique est mentionnée dans les passages suivants:

" La politique linguistique sera révisée pour s'adapter à l'objectif de fournir aux enfants des compétences utiles pour leur développement et celui du pays d'une part: à la nécessité pédagogique de lever les freins liés à la faible compréhension de la langue d'enseignement d'autre part. Un processus de documentation et de consultation sera lancé en 2005 ". (EPT 2005 p. 6)

" Les indicateurs de qualité de l'éducation ont été obtenus à travers les études PASEC²⁹, EPSPA³⁰ et MLA³¹. L'étude PASEC ne montre pas de tendance à la progression entre 1998 et 2004. Les résultats indiquent une *maîtrise insuffisante de la langue française*, avec une forte baisse en 2004, inquiétante dans la mesure où elle freine l'accès aux autres apprentissages scolaires (langue d'apprentissage). Les résultats en mathématiques sont stables en 10ème et baissent en 7ème. " (EPT 2005 p. 21)

" Les scores en *langue malgache*³² indiquent des compétences insuffisantes. Cette donnée est importante en relation avec la *nécessité reconnue d'une bonne maîtrise de la langue nationale pour aborder une seconde langue d'enseignement*. Quant à l'étude EPSPA, elle met en relation les résultats obtenus aux tests avec des données relatives au milieu socioculturel et scolaire, qui indique notamment que les tests écrits sont nettement mieux réussis par les enfants du quartile le plus riche (environ 2 fois mieux) et dont les parents ont le niveau d'éducation le plus élevé. " (EPT 2005 p. 22)

" La distribution des manuels aux élèves sera poursuivie en 2005. Seront ajoutés les cahiers d'intégration pour les classes CP, nécessités par la généralisation de l'APC. Au fur et à mesure de l'introduction des nouveaux curricula, les manuels seront réécrits (début de la réécriture du manuel CP en 2005) puis diffusés. Ceci devra être articulé avec la réforme prévue de la politique linguistique (introduction de manuels bilingues ?) " (EPT 2005 p. 27)

²⁹ *Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la ConfeMen*, 1998, 2004.

³⁰ *Etude sur la progression scolaire et de la performance académique à Madagascar*, MENRS, Cornell University, INSTAT, 2004

³¹ *Monitoring learning achievements*, 1998.

³² Les tests de compétence en langue malgache ont été basés sur les compétences mesurées en français.

" Un processus de révision de la politique linguistique sera lancé en 2005, qui permettra de prendre des décisions relatives à la langue d'apprentissage et de déterminer:

- Quelles sont les compétences linguistique utiles au développement des enfants/ du pays?

- Quelles modalités d'introduction de la langue seconde sont pertinentes sur le plan pédagogique pour favoriser les apprentissages et la réussite des enfants?

La problématique sera documentée en 2005, fera l'objet d'un processus de consultation nationale et une stratégie de réforme de la politique linguistique dans le système éducatif sera produite. " (EPT 2005 p. 27)

Parmi les causes du redoublement citées on dit:

" La faible préparation des élèves à l'école: l'insuffisance d'activités d'éveil avant l'accès à l'école par rapport aux demandes du curriculum, la faible maîtrise de la langue d'enseignement. " (EPT 2005 p. 42)

Dans la section consacrée aux annexes [du EPT] on constate que la fiche N° 5 est entièrement consacrée à la politique linguistique dans le système éducatif. La plupart des énoncés dans cette section se retrouvent dans le DRAFT.

3.3 Documentation sur la politique linguistique à l'étranger

3.3.1 L'UNESCO et d'autres organismes internationaux

L'UNESCO a un rôle essentiel à jouer pour proposer des cadres internationaux applicables aux politiques et aux pratiques éducatives répondant à des problématiques essentielles et complexes. La question de la langue – et, plus particulièrement, celle du choix de la langue dans laquelle l'enseignement doit être dispensé au sein du système éducatif –, qui suscite souvent des prises de positions tranchées et passionnelles, est l'une de ces problématiques. Les questions d'identité, de nation et de pouvoir sont étroitement liées à l'usage de certaines langues dans le cadre scolaire. Récemment l'UNESCO a publié un Document Cadre appelé "*L'éducation dans un monde multilingue*"³³

Dans ce Document cadre de l'UNESCO on constate que plusieurs études ont montré que, dans bien des cas, l'enseignement dans la langue maternelle a une incidence bénéfique sur les compétences linguistiques dans la première langue, sur les résultats scolaires dans les autres matières et sur l'apprentissage d'une seconde langue.

On cite à titre d'exemple les résultats d'une étude approfondie réalisée pour la Banque mondiale par Dutcher et Tucker. La conclusion la plus importante des recherches et des expériences analysées dans cet article est que, lorsque l'objectif est un apprentissage, notamment celui d'une seconde langue, la première langue de l'enfant (sa langue maternelle) devrait être utilisée comme vecteur de l'enseignement durant les premières années de la scolarisation.(...) La première langue est essentielle pour l'enseignement initial de la lecture et pour la compréhension des matières enseignées. Elle est la fondation indispensable du développement cognitif sur lequel repose l'acquisition d'une seconde langue;³⁴

³³ "*L'éducation dans un monde multilingue.*" Document cadre de l'UNESCO. Paris 2003. Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129728f.pdf>

³⁴ Dutcher, N., en collaboration avec Tucker, G.R., *The Use of First and Second Languages in Education: A Review of Educational Experience*, Washington D.C., Banque mondiale, 1997

Egalement la recherche de Mehrotra constate: " Dans une situation où les parents sont analphabètes (...), si, à l'école, le vecteur de l'enseignement est une langue qui n'est pas parlée à la maison, les problèmes que rencontre l'apprentissage dans un environnement caractérisé par la pauvreté sont plus complexes, ce qui accroît les risques de voir les enfants abandonner l'école. Dans ce contexte, l'expérience des pays les plus performants a été sans équivoque: dans tous les cas, c'était la langue maternelle qui était utilisée comme vecteur de l'enseignement au niveau primaire.(...) ³⁵ De nombreuses recherches montrent que les élèves apprennent à lire plus vite lorsqu'ils reçoivent un enseignement dans leur langue maternelle. En second lieu, les élèves qui ont appris à lire dans leur langue maternelle apprennent plus vite à lire dans une seconde langue que ceux qui ont commencé par apprendre à lire dans cette seconde langue. En troisième lieu, les élèves qui ont appris à lire dans leur langue maternelle acquièrent aussi plus rapidement les compétences propres à l'apprentissage scolaire ". ³⁶

" Néanmoins, l'application du principe de l'enseignement dans la langue maternelle est loin d'être la règle. Les difficultés auxquelles se heurte l'emploi des langues maternelles comme langues d'enseignement sont, notamment, les suivantes:

- la langue maternelle peut parfois être une langue non écrite;
- parfois, la langue peut n'être pas même reconnue universellement comme une langue légitime;
- il se peut que la terminologie adaptée à l'éducation ne soit pas encore établie;
- le matériel éducatif dans cette langue peut faire défaut;
- la multiplicité des langues peut accroître la difficulté d'assurer la scolarisation dans chacune des langues maternelles;
- les enseignants ayant reçu une formation appropriée peuvent faire défaut;
- les élèves, les parents ou les enseignants peuvent manifester une résistance à la scolarisation dans la langue maternelle. " ³⁷

Le TF constate qu'on trouve plusieurs de ces difficultés à Madagascar.

L'UNESCO, en 1999, a adopté le terme d'éducation 'multilingue' dans la Résolution 12 de la Conférence générale, pour désigner l'emploi de trois langues au moins dans l'éducation: la langue maternelle, une langue régionale ou nationale et une langue internationale. Cette résolution répondait à l'idée que seule une éducation multilingue est en mesure de répondre aux exigences de la participation à l'échelle mondiale et à l'échelle nationale, et aux besoins spécifiques de communautés qui se distinguent sur les plans culturel et linguistique.

L'UNESCO a donné des orientations qui sont réparties selon trois principes de base :

1. UNESCO encourage l'enseignement dans la langue maternelle en tant que moyen d'améliorer la qualité de l'éducation à partir du savoir et l'expérience des apprenants et des enseignants.
2. UNESCO encourage l'éducation bilingue et/ou multilingue à tous les niveaux de l'éducation, en tant que moyen de promouvoir l'égalité sociale et entre les sexes, et en tant qu'élément essentiel de sociétés linguistiquement diverses.

³⁵ Mehrotra, S., *Education for All: Policy Lessons from High-achieving Countries*, UNICEF Staff Working Papers, New York, UNICEF, 1998

³⁶ Voir également *Expanding Educational Opportunity in Linguistically Diverse Societies*, Center for Applied Linguistics, Washington D.C., 2001.

³⁷ "L'éducation dans un monde multilingue." Document cadre de l'UNESCO. Paris 2003. Page 16

3. UNESCO encourage la démarche qui fait de la langue une composante essentielle de l'éducation interculturelle, en vue d'encourager la compréhension entre différentes populations et d'assurer le respect des droits fondamentaux.³⁸

3.3.2 Académie Africaine des Langues (ACALAN)

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) est une institution scientifique spécialisée de l'Union Africaine en construction. Elle a son siège à Bamako en République du Mali. Elle vise à valoriser les langues africaines en vue de promouvoir leur usage, et de faciliter les échanges culturels et socio-économiques entre les Etats africains et contribuer ainsi à la réalisation de l'Union Africaine.

3.3.3 L'association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

L'ADEA est un réseau de partenaires visant à promouvoir le développement de politiques éducatives pertinentes ancrées en Afrique. L'ADEA se consacre au développement de partenariats entre les ministères de l'éducation et les agences de financement afin de promouvoir des politiques éducatives efficaces basées sur le leadership et l'appropriation africains.

3.3.4 La NORAD et la recherche linguistique

L'Agence Norvégienne pour la Coopération de Développement (NORAD) vient de lancer une étude sur l'éducation bilingue et plurilingue et l'utilisation des langues locales. Dans une période récente, un accent particulier a été mis sur la qualité et la pertinence dans le processus éducatif. Le rapport "*EFA Global Monitoring Report 2005*" met l'accent sur l'angle de la qualité.³⁹ Le choix de la langue d'enseignement est fortement lié à la discussion sur l'amélioration de la qualité et implique un large processus dans lequel la politique, le pouvoir et le prestige sont compris. La question du choix de la langue d'enseignement à aussi quelque chose à voir avec la lutte contre la pauvreté. L'expérience montre que souvent les groupes de la population les plus démunis sont éliminés du système éducatif si l'enseignement n'est pas donné dans une langue connue.

L'étude devra faire le tour des politiques linguistiques d'autres agences de développement (Finlande, Suède, Danemark, Pays Bas, Grande Bretagne, Irlande, France, Canada, et Allemagne) ainsi que des organisations internationales telles que les Nations Unies et la Banque mondiale.

Des documents, des réseaux et des centres de compétences seront répertoriés. Il en va de même pour les ressources par Internet qui seront passées en revue. Les résultats de ces études seront présentés au début de l'année 2006 et seront utiles pour la présente étude menée à Madagascar.

³⁸ "L'éducation dans un monde multilingue." Document cadre de l'UNESCO. Paris 2003. Page 30

³⁹ Chaque année, le Rapport mondial de suivi sur l'EPT évalue les progrès réalisés par le monde pour tenir l'engagement qu'il a pris de dispenser une éducation de base à chaque enfant, jeune et adulte d'ici 2015.Élaboré par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO, le rapport est une référence qui vise à informer, à influencer et à provoquer un engagement authentique en faveur de l'Éducation pour tous.

3.4 Documentation sur la politique linguistique à Madagascar

3.4.1 *Projet Appui au bilinguisme à Madagascar (ABM)*

Le projet " CLEF " est parti de l'observation des difficultés rencontrées par les enseignants des zones enclavées à maintenir leur niveau en français faute de contact avec cette langue en pratique. Ces difficultés entraînant la diminution de la qualité de leur enseignement et défavorisant leurs élèves, le MENRS a jugé intéressant d'installer des **Centres locaux d'échanges francophones** (CLEF) pensés comme des lieux de francophonie vivante offrant un accès aux médias et aux activités culturelles. Ces lieux d'échanges entre le français et le malgache constituent aussi de petits laboratoires pour la recherche-action sur le bilinguisme, les pratiques des langues et le discours.

3.4.2 *Centres nationaux de formation et de recherche pédagogique*

Auparavant, il existait une **Unité d'étude et de recherche pédagogique** (UERP). Cette unité a été supprimée et Madagascar n'a plus de centre dédié à l'étude et à la recherche pédagogiques.

A Antananarivo l'**Institut National de Formation Pédagogique** (INFP)⁴⁰ est responsable de la gestion de 18 centres régionaux: les CRINFP. C'est dans ces établissements qu'est dispensée la formation initiale aux instituteurs EF 1, aux professeurs de CEG/ EF2, aux Conseillers Pédagogiques de l'enseignement primaire, et aux Inspecteurs de l'Enseignement primaire. C'est également dans les CRINFP qu'est donnée une formation continue aux élèves maîtres FRAM.

L'Ecole Normale Supérieure,

Qui forme des enseignants certifiés qui enseignent dans les lycées

Les **6 Universités** (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliara) dont les différentes filières délivrent des licences et des maîtrises permettant à leurs titulaires d'enseigner dans les lycées et/ou d'être habilités à ouvrir des écoles privées.

3.4.3 *Centres privés de formation et de recherche pédagogiques*

Il existe en plus des centres privés (confessionnels et non confessionnels) qui contribuent à la formation des enseignants, notamment :

L'Institut **Malagasy Mahomby** de Fianarantsoa qui est une institution privée qui forme des étudiants bacheliers ou de niveau de fin d'études secondaires en vue de leur insertion professionnelle immédiate à l'issue de deux années d'études. Les enseignements s'y font en malgache, qu'il s'agisse des cours de droit, de gestion ou autres.

Le Collège Normal **Sekoly Fanomanana Mpampianatra** (SFM) de l'Eglise Luthérienne Malgache (FLM) à Fandriana. Elle dispense un enseignement reconnu par l'Etat pour la formation initiale et la formation continue des enseignants exerçant dans les écoles de la FLM ainsi qu'à de futurs enseignants du public et du privé. Cette Ecole Normale a déjà établi des relations avec des institutions similaires en Norvège et fait un échange d'enseignants, surtout en anglais, par le moyen du Peace Corps.

⁴⁰ Le directeur de l'INFP à Antananarivo est Kléber Romain Ndrianjafy.

Direction de l'Enseignement Catholique (DIDEC). La direction de l'enseignement catholique dispense une formation pédagogique et des cours de recyclage aux enseignants des établissements catholiques

Autres formations

D'autres institutions participent à la formation initiale ou aux recyclages des enseignants.

Parmi ceux-ci l'on peut citer:

L'Alliance Française

Qui vise le perfectionnement en Français et qui mène des réflexions sur la pédagogie du français, langue seconde. L'Alliance française est présente dans les principales villes de Madagascar.

4 Impressions préliminaires sur la situation linguistique dans l'enseignement fondamental

4.1 Méthode de travail

Le TF a pu faire quelques visites d'écoles à Antananarivo et aux environs de Toamasina. A Antananarivo 3 écoles primaires ont été visitées:

1. EPP Ambohitrarahaba
2. Ecole Notre Dame de Rosaire, Antohomadinika (enseignement catholique)
3. Ecole Primaire Rasalama (enseignement protestant)

A Toamasina il s'agissait de trois écoles publiques situées à la périphérie de la ville et d'une école à Toamasina ville.

1. EPP Analamalotra, Commune Rurale Antetetzambaro (6 Km de Toamasina)
2. EPP Ambonivato, Commune Rurale Antetetzambaro (11 Km de Toamasina)
3. EPP Tananambo Commune rurale Fananadrana (17 km de Toamasina)
4. EPP Tsiry. Analakininina (Toamasina I)

Il va de soi que cela ne représente qu'une infime partie des écoles existantes. On peut considérer cependant que les visites réalisées ont permis une approche, très superficielle, de la problématique des choix et de la pratique linguistiques dans les écoles visitées.

Dans ces établissements le TF a utilisé les méthodes suivantes:

- Entretien avec les enseignants
- Entretiens avec les élèves
- Observation de classe
- Rencontre avec les parents
- Rencontre avec les directeurs d'école

A Toamasina le TF a aussi rencontré les responsables de la DIRESEB et de la CISCO.

Dans deux des écoles visitées, (Notre Dame de Rosaire à Antohomadinika-Antananarivo et l'EPP Tanambao –Toamasina, les élèves étaient en évaluation de fin de bimestre. De ce fait, le TF n'a pas pu assister à des leçons.

4.2 Notes des visites écoles à Antananarivo et à Toamasina

Le bilinguisme

Dans les écoles visitées, les directeurs et les enseignants disent dispenser un enseignement "bilingue" malgache-français.

Si l'on considère généralement qu'est bilingue une personne qui se sert régulièrement de deux langues dans sa vie de tous les jours, à l'école cela signifie que les deux langues en présence, le français et le malgache, sont utilisées parallèlement et sans mélange. (Voir 3.1.1).

Toutes les écoles visitées disent appliquer le bilinguisme, avec quelques nuances cependant:

- *Ecole Primaire Notre Dame de Rosaire*: Toutes les matières sont enseignées en français sauf la langue malgache et la religion. La plupart des explications sont données en malgache.
- *Ecole Primaire Rasalama*: Auparavant l'enseignement était majoritairement en malgache par souci de préservation de la langue nationale. Actuellement c'est le bilinguisme qui prévaut pour répondre à une demande des parents d'élèves. C'est la concurrence avec d'autres écoles privées qui est invoquée.

La scolarité commence en malgache (niveau CP), l'introduction du français y est faite graduellement, généralement dès la première année (CP1) par l'utilisation orale de formules de politesse et de salutations, de slogans récités en cœur "Bénie soit la Sainte Trinité" et de chansons. L'emploi de ces formules dans le quotidien n'est pas toujours correct. Et la prononciation peut laisser à désirer "bonjour" prononcé /bonzour/.

Le français écrit peut apparaître dès la deuxième année avec l'introduction en parallèles des deux alphabets français et malgache, non sans quelques confusions ex: la prononciation de la lettre "o" en français /o/ et en malgache /u/.

Dans la pratique, le "vary amin'anana"

Les matières "scientifiques" (calcul/connaissances usuelles/géographie) sont enseignées, en principe, en français. Dans la pratique: les enseignants utilisent un mélange des deux langues, les présentations de base et la trace écrite dans le cahier des élèves et au tableau étant en français et les explications complémentaires orales en malgache. Les élèves recopient ce qui est écrit au tableau (en français) mais on constate de nombreuses fautes de transcriptions. Il conviendrait de savoir si ces erreurs sont dues à la difficulté de voir ce qui est écrit sur un tableau trop éloigné, s'il s'agit-il de fautes d'inattention ou encore si c'est l'écriture de l'enseignant qui est peu lisible? Ensuite les élèves apprendront par cœur ce qu'ils ont écrit dans leur cahier, et le répètent à l'école.

Les enseignants affirment dispenser un enseignement bilingue. C'est du moins ce qu'ils croient faire car l'observation montre que ce qui est utilisé c'est un mélange des deux langues dans une même séquence, y compris au sein d'un même énoncé. Ce vary amin'anana (riz et brèdes cuits ensemble et formant un mélange inextricable) produit des énoncés tels que (en mathématiques) "Mifandray ve ny **droite A** sy ny **droite B**?" "Atao inona ny **équerre**?" (*Est-ce que les droites A et B se rejoignent? A quoi sert une équerre?*) ou en grammaire française "Tadiavo ny **sujet**. Inona avy moa ny **pronoms personnels sujets**?" (*Cherche le sujet. Quels sont les pronoms personnels sujets?*). Ainsi, le malgache sert-il de béquille au français.

Dans les régions où est pratiqué une variante régionale du malgache les enseignants et les élèves utilisent concurremment la langue vernaculaire, le malgache officiel et le français. Ainsi le bilinguisme peut-il être langue vernaculaire-malgache officiel qui se transforme par la suite en plurilinguisme langue vernaculaire-malgache officiel-français. L'objectif de la pédagogie convergente, à savoir "les élèves utilisent indifféremment les deux langues" n'est pas acquis.

L'enseignement bilingue est perçu par les enseignants comme indispensable. Mais le concept de "bilinguisme" est peu clair parmi les enseignants. Ainsi, à l'examen du CEPE les élèves peuvent choisir de traiter les épreuves en français ou en malgache mais, selon les enseignants, le bilinguisme pratiqué en classe les aide car il leur permet de faire appel aux deux langues pour mieux comprendre. Ils leur suggèrent "Lisez bien le texte en malgache afin que vous

comprenez le texte en français! ” Cela semble vouloir dire que la compréhension en malgache est naturellement meilleure que la compréhension en français. D'autres enseignants ont fait remarquer que les élèves qui maîtrisent bien la lecture en malgache n'ont pas de problèmes avec la lecture et l'écriture en français.

L'importance donnée par les parents à un enseignement bilingue, se reflète dans le choix de certaines écoles privées à privilégier le français pour répondre à cette attente et faire face à la concurrence entre écoles privées. Des parents d'élèves de Toamasina ont dit préférer l'enseignement bilingue, avec une préférence du français au détriment du malgache.

Enfin, des enseignants ont fait part de leur sentiment d'insécurité dans leur fonction, à la fois du fait des changements assez fréquents dans les méthodes et les programmes mais aussi dans l'utilisation de l'une ou l'autre langue comme langue d'enseignement parce qu'ils ne maîtrisent ni le malgache ni le français. Globalement, l'appréhension générale est qu'il y a une déperdition du malgache (langue-culture-valeurs) à cause de la trop grande importance prise par le français.

Le français

Le français, dans les classes, est parlé par les enseignants, avec plus ou moins d'aisance et d'erreurs. Les élèves, eux se contentent de produire des énoncés extrêmement courts dans cette langue. Il y a peu de productions vraiment spontanées. Ils évitent les difficultés en français, en donnant les termes malgaches, lorsqu'ils les connaissent.

Il faut noter que les connaissances usuelles sont enseignées en français, conformément aux instructions ministérielles. Toutefois, il s'agit de notions se rattachant à la vie de tous les jours que les enfants vivent dans un environnement dominé par la culture et la langue malgaches. L'école se révèle être pratiquement le seul milieu où les élèves entendent et parlent le français.

Ils ont des difficultés d'acquisition de la phonétique, dues au fait que les enseignants ne maîtrisent pas le français.

Le français comme langue d'enseignement

Parents et enseignants voient dans l'acquisition du français un outil de promotion qui permettrait à leurs enfants d'avoir accès à des fonctions nécessitant la connaissance de cette langue.

Le malgache.

Le malgache reste très présent dans les classes, après les deux premières années d'initiation, / Ainsi, l'observation a montré que les élèves se parlent en malgache entre eux, dans les groupes de travail.

Les enseignants ont recours au malgache pour expliquer, lorsqu'ils pensent que les élèves n'ont pas compris l'explication en français, ce qui est presque toujours le cas. Pour un enseignant (école Rasalama) "le malgache est le dernier recours, après la reformulation en français, les dessins et les gestes". Les enseignants insistent sur le fait qu'en malgache, "les enfants comprennent mieux". La directrice de l'Ecole Primaire Notre Dame de Rosaire explique que c'est "pour que les enfants comprennent bien et intériorisent ce qu'ils apprennent" que les cours de religion doivent être donnés en malgache.

Cependant, sauf pour des matières aussi spécifiques que la religion, les enseignants disent ne pas être capables d'enseigner en malgache car ils ne connaissent pas les termes techniques des matières enseignées. En même temps, ils attribuent leurs lacunes en français au fait qu'ils sont les enfants de la malgachisation. Un enseignant fait observer qu'il n'a jamais reçu de recyclage ni pour une meilleure maîtrise de la langue malgache ni pour l'utilisation du malgache comme langue d'enseignement. De plus, aucune documentation en malgache pour améliorer leurs cours n'est disponible.

Il est remarqué qu'arrivé en 3^e année de primaire (CE) les élèves sont capables de déchiffrer des textes écrits en malgaches mais ne comprennent pas ce qu'ils lisent.

Suggestions émanant d'enseignants:

Augmenter la place du malgache car les élèves sont de plus en plus jeunes et les programmes sont de plus en plus chargés. Cela faciliterait les apprentissages pour de très jeunes enfants dont la capacité à se concentrer est réduite.

Améliorer la maîtrise du malgache pour les enseignants, même s'ils doivent continuer à enseigner en français

Malgache officiel et formes régionales (vernaculaires)

Pour la plupart des enfants, l'accès à l'école les met en présence du malgache écrit pour les deux premières années du primaire, mais également d'un niveau de langue qui est différent de celui employé au sein des familles. De surcroît, dans les régions où des variantes régionales du malgache (langue vernaculaire) sont parlées, l'élève, et le maître, fournissent un effort supplémentaire pour passer de ces formes vernaculaires au malgache officiel. Ainsi, à Toamasina, la langue vernaculaire (betsimisaraka) est utilisée pour introduire l'enseignement du malgache officiel et du français. Elle est utilisée pour les explications de toutes les matières.

L'anglais.

Certaines écoles ont commencé à expérimenter l'enseignement de l'anglais. Les enseignants déclarent que les enfants aiment apprendre l'anglais. L'apprentissage de l'anglais transite par le malgache et l'anglais: on va du malgache à l'anglais via le français. La raison invoquée est "Pour ne pas perdre le vocabulaire français." Ainsi, tout est posé par rapport au français. Les élèves aiment parler l'anglais. Les besoins en anglais augmentent dans les domaines considérés comme modernes et /porteurs tels que l'informatique, les produits de consommation dont les notices sont en anglais, le tourisme.

L'application de l'Approche par les compétences (APC).

Les maîtres ont suivi des formations sur l'APC pendant les vacances. Ils disent qu'ils ne peuvent pas l'appliquer faute de moyens. Les enseignants regrettent de ne pas pouvoir appliquer la méthode faute de curriculum et de cahiers de situations. L'APC se réduit ainsi à la disposition des tables bancs dans la classe et les enseignants s'accrochent à la PPO.

5 Propositions pour une collaboration plus étroite entre les instituts professionnels à Madagascar et en Norvège dans le secteur de l'enseignement

La Royaume de Norvège vient d'allouer 130.000.000 NOK (soit 42,16 milliards d'ariary) à Madagascar dans le cadre de la réalisation du programme Education pour tous (EPT) pour les trois années à venir (2006 – 2008). " Ce financement tombe à point nommé car il supportera divers volets dont la révision des règles linguistiques, la formation et le renforcement des capacités des instituteurs et la subvention des enseignants recrutés par les association de parents d'élèves (FRAM)", comme l'a précisé le ministre de l'Education et de la Recherche scientifique lors de la signature de l'accord de coopération, le 25 novembre 2005. De son côté, la diplomate norvégienne a déclaré: "La Norvège soutient le projet de prolongement du primaire pour 7 ans." Aussi, une part de cette enveloppe assurera les démarches y afférentes.⁴¹

En plus de la contribution financière, le MENRS a également demandé une assistance technique, et une collaboration entre institutions concernant la coopération entre les deux pays.⁴² C'est ainsi que le TF a commencé à évaluer et proposer des domaines de collaboration entre les centres professionnels de Norvège et de Madagascar concernant le secteur de l'éducation en général et de la politique linguistique en particulier.

5.1 Les partenaires possibles en Norvège et à Madagascar

Les centres malgaches de formation et de recherche pédagogiques sont mentionnés dans sections 3.4.2 et 3.4.3

En Norvège on trouve plusieurs centres et instituts qui peuvent être des collaborateurs intéressants pour Madagascar, comme par exemple:

Université d'Oslo. A l'Université d'Oslo, l'Institut de linguistique et l'Institut d'études culturelles et de langues orientales. Le Professeur Ingse Skattum a travaillé plusieurs années sur les problèmes de politique linguistique au Mali en collaboration avec l'Université de Bamako au Mali. Le Professeur Elizabeth Lanza et le Maître de Conférence Kjell Magne Yri ont travaillé sur la politique linguistique en Ethiopie.

Université de Stavanger. Le Centre national pour la recherche sur la lecture est un centre de ressources pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Il jouit d'une renommée internationale.

⁴¹ L'Express de Madagascar 29 novembre 2005.

⁴² Voir *Norwegian Support to Madagascar's Education for All Plan. Appraisal Report*. Antananarivo/Oslo September 2005. p. 6. Point 4: "In addition to financial contribution MENRS expresses significant expectations as to technical assistance, institutional collaboration and networking within all areas of requested support." Doc. 30 dans l'annexe 2.

SIK, Centre pour la communication interculturelle basé à la Faculté de Théologie de la Mission Norvégienne à Stavanger a, depuis 1991, travaillé avec plusieurs projets de recherche situés à Madagascar. (Par exemple: Environnement, éducation, organisation, développement.)

Le TF propose que les différents centres norvégiens nomment un **Comité de référence** pour coordonner la coopération du secteur de l'enseignement avec Madagascar. Ce comité pourrait utiliser l'expérience et la capacité administrative du SIK, le Centre pour la communication interculturelle à Stavanger.

5.2 Atelier de collaboration à Madagascar entre le 27 avril et le 6 mai 2006

Le TF propose un atelier de collaboration entre la Norvège et Madagascar sur les thèmes de l'éducation et la politique linguistique entre le 27 avril et le 6 mai 2006. Cet atelier pourrait aussi servir de rencontre préparatoire à la conférence LEA à Oslo au mois de juin.

5.3 La conférence « Language and Education in Africa » LEA à Oslo 19-22 Juin 2006

La conférence est organisée par l'Université d'Oslo. Elle offre des perspectives internationales et pluridisciplinaires sur les problématiques qui concernent les langues et l'éducation en Afrique.

Les thèmes de la conférence comprennent: la politique des langues, le multilinguisme, l'alphabétisation en langues africaines, la langue comme vecteur d'éducation et comme objet d'étude, la formation des maîtres, le matériel didactique, la lexicographie et la lexicologie, les descriptions grammaticales, la standardisation, le langage des signes dans un contexte africain, la maîtrise du langage, l'éducation et la médiation.

Le Task Force propose que Madagascar profite de cette conférence et soit représentée par une contribution de professionnels du MENRS, de l'INFP, de l'Université d'Antananarivo etc.

Annexe 1

Liste des personnes rencontrées par le Task Force

Nom	Fonction	Institution
Andriamanantenasoa, Justin Raoul	Adjoint pédagogique	CISCO Toamasina I
Fetivavy, Rosette	Institutrice CP 2 A	
Georgette	Institutrice CP 1	EPP Ambonivato
Georgin	Elève-maître CE FRAM	EPP Ambonivato
Lehne, Hans Fredrik	Ambassadeur	Ambassade Royale de Norvège Antananarivo
Maro Blise	Directrice	EPP Tsiry Analakininia, Toamasina I
Marorazana, Dovy	Maître FRAM	EPP Ambonivato
Rabavy, Marie Zoée	Institutrice CE	EPP Analamalotra
Rabetokotany, Josiane	Directeur de l'Unité d'appui technique	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
Rafaralahy, Randimby	Encadreur à l'Unité d'appui technique	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
Rahanivoson, Roselyne	Consultante	Bureau d'Etudes Miara-Mita
Raharimalala, Ella Heriniaina	Elève-maître	EPP Tananambo
Raherisoanjato, Daniel	Enseignant Chercheur	Faculté de Lettres et Sciences Humaines. Université d'Antananarivo. Département d'Histoire
Rakoto- Joseph, Noro	Administrateur Chargé du Projet Education	UNICEF, Antananarivo
Ramanantoanina	Directeur	EPP Tananambo
Ranaivoson, Jean Paul	Instituteur CM 1	EPP Ambonivato
Ranaivoson, Jules (R.P.)	Directeur de l'Enseignement Catholique	Direction de l'Enseignement Catholique (DIDEC)
Randriambao Yolande	Formateur	INFP, Antananarivo
Ranivoarisoa, Simone	Institutrice	Notre Dame de Rosaire. Ecole Primaire, Antananarivo
Ranjeva, Henri	Directeur de Cabinet	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifiques (MENRS)
Ranomenjanahary Mavoniaina	Directrice	Ecole Primaire Rasalama, FJKM, Antananarivo
Raoeliarinoro Martine	Titulaire CP 2 A	EPP Ambonivato
Rasoafara, Justine	Institutrice	EPP Analamalotra

Rasoarimanana, Marie H��l��ne	Soeur. Classe CP 2B	Notre Dame de Rosaire. Ecole Primaire, Antananarivo
Ratelolahy	Directeur	DIRESEB, Toamasina
Ratsimandrava, Juliette	Directeur g��n��ral.	Centre des Langues/Office national des langues. Acad��mie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences
Ratsimbazafy, Andr��	Adjoint Administratif	CISCO Toamasina II
Razafindrakoto, Claudio Landis	Vacataire CP 2 B	EPP Ambonivato
Razafindramary, Tahinaharino	Directeur de la planification pour l'��ducation fondamentale secondaire et technique.	Minist��re de l'Education Nationale et de Recherches Scientifiques
Razafinjatovo, Haja Nirina	Ministre de l'Enseignement	Minist��re de l'Education Nationale et de Recherches Scientifiques
Razaiarisoa, Marie Henriette	Directrice	EPP Ambohitrarahaba
Razakarivony Patria	Institutrice CM1	EPP Tananambo
Razanadravao, Narisoa Charline	Directrice. Soeur	Notre Dame de Rosaire. Ecole Primaire, Antananarivo
Razanatsara, Florentine	Institutrice CM 1	Ecole Primaire Analamatotra
Soamavelona, Francoise	Contractuelle CE	EPP Ambonivato
Tatazanany	Instituteur CM 2	EPP Tananambo
Wikstr��m, Lillian	Conseill��re	Ambassade Royale de Norv��ge Antananarivo

Annexe 2

Liste des documents recueillis

Le TF a consulté plusieurs articles et documents sur la politique linguistique. Il en existe un grand nombre. La liste suivante n'est pas certes pas exhaustive, mais elle peut aider le Consultant dans son travail. On trouve aussi beaucoup de documents sur l'internet. La recherche en cours mandatée par la NORAD, dirigé par le SIK pourrait aider la recherche à Madagascar.

N°	Titre	Référence
01	Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar	MENRS Termes de références. Draft 4 juillet 2005.
02	Redéfinition de la politique linguistique dans le système éducatif à Madagascar	Centre pour la Communication Interculturelle Stavanger, Norvège. Etude préliminaire, phase 1 au mois d'octobre 2006.
03	Plan Education pour tous (EPT) Situation en 2005. Actualisation des objectifs et stratégies	Antananarivo le 4. mai 2005 MENRS
04	Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien	AIF Agence Intergouvernementale de la Francophonie. Antananarivo Madagascar du 19 au 21 avril 2005.
05	Ny fampanandroana maharitra eto Madagasikara: atao inona ny politikan'ny teny?	Akademiam-pirenena Malagasy Séance plénière du 18 décembre 2003 Irène Rabenoro.
06	Projet CLEF	ABM Projet Appui au Bilinguisme à Madagascar
07	Rencontre Nationale ABM	10 octobre 2005
08	Note à l'intention de Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement Projet de Loi concernant la Politique linguistique nationale.	Académie, définitif.
09	Taratasy ho an'Andriamatoa Praiministra Filohan'ny Governemanta.	Akademiam-pirenena Malagasy. Foibe momba ny teny Mey 2004.
10	Volavolan-dalàna momba ny teny atolotry ny Akademia Malagasy	Akademia (Brouillon)

11	Volavolan-dalàna momba ny politikam-pirenena momba ny teny atolotry ny Akademia Malagasy	Akademia (tableau: version française/Malagasy)
12	Malgache ou français comme langues d'enseignement?	Suite de la conférence prononcée par le Père Adolphe Razafintsalama 26 octobre 1993, Collège Saint Michel.
13	"Parler blanc", le français à Madagascar.	Communication au colloque "Le français langue seconde" Noël J. Gueunier Mai 1993, Université Saint Joseph de Beyrouth.
14	L'éducation bilingue dans un contexte d'oralité et d'exoglossie: théories réalités du terrain au Mali	Nordic Journal of African Studies. Volume 6, n° 2, 1997 Ingse Skattum.
15	Bien apprendre le malgache pour bien apprendre les langues étrangères.	Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, n°13, p. 147-156 Irène Rabenoro, 2004.
16	Entre vouloir et pouvoir: du développement des langues du Sud.	Colloque sur la "Pluralité culturelle et le Développement". Centenaire de l'Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences de Madagascar 4-8 septembre 2002. Irène Rabenoro.
17	Les langues du pays du Sud pour l'apprentissage des savoirs du Nord: une illusion?	Proposition d'article à paraître dans les Cahiers du Rifal, n°25 Thème: Langues et développement des connaissances. Irène Rabenoro.
18	Les statuts respectifs de la langue maternelle (le malgache) et de la langue étrangère (le français) dans les programmes scolaires à Madagascar.	Gil Dany Randriamasitiana Université d'Antananarivo
19	Pour un développement socioéconomique harmonieux: la langue nationale et les langues partenaires dans un système éducatif de qualité.	Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs des pays francophones de l'Océan Indien Antananarivo Madagascar. 19-21 avril 2005. Irène Rabenoro.
20	A l'aube du 21 ^è siècle, quelle politique linguistique pour Madagascar?	Mots. Les langages du politique, n°52, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, publié avec le concours de l'École Normale Supérieure de Fontenay. Septembre 1997. Irène Rabenoro Suzy Rajaonarivo.
21	Recherches sur les manuels scolaires anciens à Madagascar.	Exposé pour les Journées d'études "Ny Protestanta mitarika Ankehitriny eto anivon'ny Firenena" Fikaonan-doha Akademia 28-29-30 jona 2004.

		N.J. Gueunier
22	Rapport des journées de réflexion sur la didactique du français	Ministère de l'Education Nationale UERP Antananarivo 09-12 mai 1995
23	Loi 94-033, portant Orientation générale du Système d'Education et de Formation à Madagascar.	Adoption par l'Assemblée Nationale en séance de la session ordinaire du 23 novembre 1994. 13 mars 1995
24	Le malgache, le français et l'anglais: leur interdépendance dans l'enseignement.	Colloque du 10è anniversaire de l'Ecole Normale Niveau III Université d'Antananarivo 22 Mars 1991 Irène Rabenoro.
25	La prose malgache francophone à la veille du 3e millénaire : une littérature « publique » ou « privé » ? », <i>Ecrire en situation bilingue</i> ,	Actes du Colloque des 20-21-22 mars 2003. Université de Perpignan, vol. I- Communications Lagarde éd., CRILAUP – Presses Universitaires de Perpignan, 2004. p. 419-425.
26	L'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali : objectifs et conséquences de la réforme	Ingse Skattum, Université d'Oslo. Basé sur une communication au Cinquième Congrès International des Etudes mandé. Leiden, juin 2002
27	Multilingual developing countries facing globalization.	Social Dynamics. « Language and Development in Africa », Journal of the Centre for African Studies, University of Cape Town, Vol 25, No 1 Winter 1999. p. 70-80.
28	Stratégie de réduction de la pauvreté à Madagascar. La problématique linguistique : une dimension oubliée	Michel Ralambo. Centenaire de l'Académie nationale des Arts, des Lettres et des Sciences 2002
29	Programme d'appui à l'Education pour tous à Madagascar	Requête de financement auprès de la Norvège. Avril 2005
30	Norwegian Support to Madagascar's Education for All Plan. Appraisal report	Eva Kløve, Norad, Siren Solhaug, Norad, Anders Wirak Deco/LINS/NCG
31	Agreement between the the Government of the Kingdom of Norway and the Government of the Republic of Madagascar regarding Assistance to the Ministry of National Education and Scientific Research ("MENRS") to complement the Education for All Plan ("EFA") for the period 2005-2008.	
32	L'éducation dans un monde multilingue	Document cadre de l'Unesco. Paris 2003
33	Les langues communautaires africaines et leur utilisation dans l'enseignement	UNESCO

34	Coût-Efficacité de la publication de matériel éducatif en langues africaines	Ed. Maureen Woodhall. Association pour le développement de l'Education en Afrique ADEA. 1997. p.43 – 56 sur Madagascar
35	Universal Primary Education in Multilingual Societies. Supporting its Implementation in Sub-Saharan Africa and beyond	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) . Commissioned by ADEA for its Biennial Meeting, Mauritius, December 3-6, 2003
36	Compilation articles sur la politique des langues.	Débat de 1990 -92 après retour au français comme langue d'enseignement à Madagascar. Roselyne Rahanivoson
37	Academie Africaine des Langues (ACALAN)	Séminaire de concertation sur l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien. Antananarivo, 19 -21 avril 2005.

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana - Fahafahana – Fandrosoana

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

REDEFINITION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MADAGASCAR

Termes de référence – DRAFT 30 novembre 2005

Table de matières

REDEFINITION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MADAGASCAR.....	1
Table de matières.....	1
1. Contexte et justification	2
2. Consultation pour une redéfinition de la politique linguistique	5
Organigramme des intervenants au processus de redéfinition de la politique linguistique	5
2.1 Le Task Force (TF)	6
2.2 Le Comité de Pilotage (CP)	6
2.3 Le "Consultant"	6
2.4 Les équipes de recherche	6
2.5 Les consultants ponctuels	7
3. Objectifs de la consultation	7
3.1 Objectifs généraux.....	7
3.2 Objectifs spécifiques :.....	7
4. Résultats attendus de la consultation.....	9
4.1 Partage d'expériences à l'étranger	9
4.2 Bilan des expériences à Madagascar	9
4.3 Evaluation de la demande des usagers et de la pratique linguistique effective	10
4.4 Etudes sur la maîtrise et les pratiques linguistiques en classe (les compétences en malgache officiel des enseignants).....	10
4.5 Observation des pratiques linguistiques en classe.....	11
4.6 Scénarios et plan global de réalisation	11
4.7 Consultations nationales.....	12
4.8 Aménagement linguistique et plan global de réalisation.....	12
5. Méthodologie et tâches à réaliser	13
6. Profil requis des consultants :	16
6.1 Un(e) consultant(e) international(e)	16
6.2 Deux consultant(e)s nationaux	16
7. Calendrier indicatif de réalisation	16
8. Budget	17

1. Contexte et justification

La situation linguistique de Madagascar présente les caractéristiques spécifiques suivantes :

- une seule langue nationale – conformément à sa Constitution, art. 4 - qui est la langue malgache,
- et différentes variétés linguistiques, de la famille des langues austronésiennes et ayant un substrat syntaxique commun avec la langue nationale.

"Malgré les différences constatées dans certaines variétés linguistiques (ex. le mot *mangahazo* sur les Terres Centrales et *balahazo* dans d'autres régions), les similitudes prévalent, facilitant la compréhension entre Malgaches (ex. tadio/talio, ôlo/olona).

La langue s'est par la suite enrichie d'emprunts à différentes langues, telles que le sanscrit, le bantou, l'arabe, et plus tard l'anglais et le français¹."

La question linguistique est au cœur d'enjeux essentiels pour le pays : économiques, avec l'intégration du pays dans le contexte régional / international ; socioculturels et politiques, avec la nécessité de promouvoir la "fluidité de la communication socioculturelle"² ". Pourtant, au cours de son histoire, Madagascar n'a jamais défini explicitement de politique linguistique nationale. Les différents choix dans l'usage des langues – principalement le français et le malgache et dans une moindre mesure l'anglais – ont été le plus souvent liés à la conjoncture politique d'un moment plus qu'à un débat approfondi sur l'offre et la demande linguistiques dans une période donnée de l'histoire et du développement de Madagascar. Un processus est actuellement en cours, et un projet de loi a été proposé en juin 2004 par le comité créé au sein de l'Académie nationale en janvier 2004 sur la question de la politique linguistique nationale³.

Les politiques linguistiques définies n'ont existé que pour le système éducatif (cf. loi N° 78-040 et la loi n° 94-033 portant orientation générale du système d'éducation et de formation à Madagascar, du 13 mars 1995) qui stipule dans le Titre premier, section 5, art 18 que :

"La nécessité de gérer l'apprentissage et la coexistence harmonieuse de plusieurs langues est à la base de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. La place de chaque langue étrangère sera déterminée par rapport et à partir de la langue maternelle de façon à instaurer une complémentarité fonctionnelle aussi efficace que possible".

Comme dans bien des pays ayant subi une colonisation, le choix des langues dans le système éducatif malgache a été affecté par des changements radicaux, inspirés par des considérations davantage politiques que techniques.

- L'enseignement a été introduit à Madagascar (principalement sur les Hautes terres), dès le début du XIX^e siècle: " en 1882 on comptait 146.000 élèves dans les écoles" ⁴ publiques et privées .L'enseignement y était dispensé principalement en malgache et en anglais.
- L'enseignement en langue française a été imposé dès le début du XX^e siècle par le pouvoir colonial, conformément aux directives du Général Galliéni "La langue française (...) doit devenir la base de l'enseignement dans toutes les écoles de l'île". Le français est maintenu comme langue d'enseignement jusqu' en 1972.
- L'enseignement public a été malgachisé en 1973, ce qui a duré pendant près de 20 ans.
- La malgachisation des écoles publiques a entraîné un fort accroissement des écoles privées d'expression française, pour répondre à la demande des classes sociales moyennes et supérieures. Les écoles privées représentent encore aujourd'hui près de 20% de l'offre scolaire.

¹ Projet de loi concernant la politique linguistique nationale, 2005:2.

² Selon les résultats d'une étude rapportée dans l'article "Le malgache langue d'enseignement, Faire taire le cœur pour laisser parler la raison", Zoara Ramandazafy, *Revue de l'Océan Indien Madagascar*, Juillet-Août 2004, 0,57% des Malgaches s'expriment uniquement en français et 15,82% le parlent occasionnellement. 83,61% des Malgaches s'expriment uniquement en langue nationale.

³ "Le malgache langue d'enseignement, Faire taire le cœur pour laisser parler la raison", *Bulletin de l'Académie nationale des Arts, des Sciences et du Langage*, tome 75/1-2, 1998 (2000).

⁴ Pierre Boiteau en "Contribution à l'histoire de la nation malgache", 1958, Editions sociales

- Le français a été réintroduit dans les écoles publiques comme langue d'enseignement en 1992, d'abord pour les matières scientifiques à partir de la première année du secondaire, puis dans les niveaux primaires.

Le constat des dégâts occasionnés par ces changements brutaux est pratiquement unanime. Qu'il s'agisse de la malgachisation ou du retour de l'enseignement en français, le fait que les décisions aient été rapides et non précédées des étapes nécessaires, à savoir l'obtention d'une adhésion des acteurs de l'éducation, la révision des curricula, la production du matériel pédagogique nécessaire, la formation des enseignants, ont provoqué des dysfonctionnements du système éducatif et des reculs dans les acquisitions scolaires des élèves.

Actuellement, les deux premières années de l'éducation fondamentale (CP) se déroulent théoriquement en malgache officiel⁵. Le français est introduit comme matière d'apprentissage en CP (oral en CP1, oral et écrit en CP2) puis comme langue d'enseignement dès la 3^{ème} année (CE) en mathématiques, géographie et connaissances usuelles et le français reste la langue d'enseignement jusqu'à l'université (sauf pour les 'matières fondamentales' des départements de langues étrangères).

Tableau: Le malgache, le français et l'anglais dans le système éducatif malgache

Niveau	Année	Classes		Malgache	Français	Anglais
EF1	1	11 ^{ème}	CP1	Langue d'enseignement : <i>Lecture, écriture, mathématiques, EPS,...</i>	Matière d'enseignement : <i>à l'oral à raison de 5 heures par semaine</i>	
	2	10 ^{ème}	CP2	Langue d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lecture,</i> • <i>écriture,</i> • <i>mathématiques,</i> • <i>EPS,...</i> 	Matière d'enseignement : <i>à l'oral et à l'écrit à raison de 6 heures par semaine</i>	
	3	9 ^{ème}	CE	Matière d'enseignement (6 h par semaine) Langue d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Morale</i> • <i>instruction civique,</i> • <i>hygiène,</i> • <i>l'histoire de Madagascar,</i> • <i>éducation esthétique,</i> • <i>activités productives.</i>⁶ 	Matière d'enseignement (5h par semaine) et langue d'enseignement <i>pour les disciplines à caractère scientifique</i> (8 h par semaine ⁷): <ul style="list-style-type: none"> • <i>calcul</i> • <i>connaissances usuelles</i> • <i>géographie</i> 	Matière d'enseignement (2h par semaine)
	4	8 ^è	CM1			
	5	7 ^è	CM2			

⁵ présentées comme « *pour les disciplines qui véhiculent les valeurs authentiques malgaches* » (cf BO n° 4, juin 1995.) Des observations indiquent que souvent, les enseignants utilisent les variantes régionales pour être mieux compris des élèves.

⁶ BO n°4, juin 1995

⁷ Les horaires indiqués sont ceux des programmes en vigueur (1995), soit 27h30 par semaine comme le rappelle la note-circulaire n°03-194 du 25 septembre 2003. Ceci dit, dans les faits, le système « des classes échelonnées » est encore vivace à Madagascar et les élèves n'y disposent pas de ce temps d'apprentissage. Voir sur le sujet du temps effectif d'apprentissage, l'étude réalisée par P-Y Roux, DIRESEB Antananarivo (2004).

EF2		6 ^{ème} - à 3 ^{ème} COB et COB		Matière d'enseignement	Langue d'enseignement <i>pour toutes les disciplines autres que la langue malgache</i>	Matière d'enseignement (4h par semaine)
Lycée	10 à 12	2 ^{nde} à Term inale		Matière d'enseignement.	Langue d'enseignement <i>pour toutes les disciplines autres que la langue malgache.</i>	Matière d'enseignement
Univer sité				Matière d'enseignement	Langue d'enseignement	Langue d'enseignement dans département d'Anglais

Cette formule suscite différents débats et interrogations, parmi lesquels on peut relever :

- De façon récurrente et généralisée, le problème du faible niveau en français des enseignants, qui fait obstacle à la qualité de l'enseignement dispensé par la majorité d'entre eux. Ce constat a été objectivé par une étude dont les résultats sont en cours de traitement. Il s'agit du Test de compétences en français (TCF), qui permet d'établir un diagnostic des compétences des enseignants sur 4 critères (compréhension / production / écrites et orales) par rapport à des normes européennes.
- De même, les résultats des élèves aux tests de français écrit sont faibles. C'est ainsi que les études PASEC par exemple indiquent des scores moyens de 43/100 au pré-test en 10^{ème} et de 33/100 au pré-test 7^{ème} en 2004.
- De surcroît, la grande majorité des élèves (et même des étudiants) malgaches n'est pas capable de pratiquer le français dans des situations réelles de communication. Elle est, surtout dans les zones rurales éloignées, considérée comme une langue « morte », cantonnée au milieu scolaire. Ceci interroge sur l'adéquation des modalités d'apprentissage du français en classe.
- Il semblerait d'autre part que le recours à la langue malgache par les enseignants ne soit pas étayé par une maîtrise suffisante de cette langue, notamment dans les disciplines techniques ou scientifiques et que le bilinguisme soit compris comme une utilisation incontrôlée de l'une ou l'autre langue, y compris au cours d'un même énoncé.
- La maîtrise des autres langues pose également des problèmes.

Par ailleurs, dans le cadre de la révision des curricula suscitée par l'introduction de l'APC, des changements sont introduits, mais non encore validés par un comité national. Ces changements concernent l'introduction du français, oral exclusivement en CP 1, oral et écrit en CP2.

La problématique de la langue d'enseignement et, plus généralement, de la politique linguistique, a fait l'objet d'études, de colloques et de séminaires relativement nombreux. Cependant, ceux-ci étaient soit ponctuels ou dispersés dans des institutions et des domaines divers, soit davantage inspirés par des considérations d'ordre social ou politique que scientifique. Il est donc difficile à l'heure actuelle de réunir les éléments d'un bilan ou du moins de tirer les leçons des expériences passées. De plus, le débat est souvent passionné, politisé et accentue l'opacité sur la question.

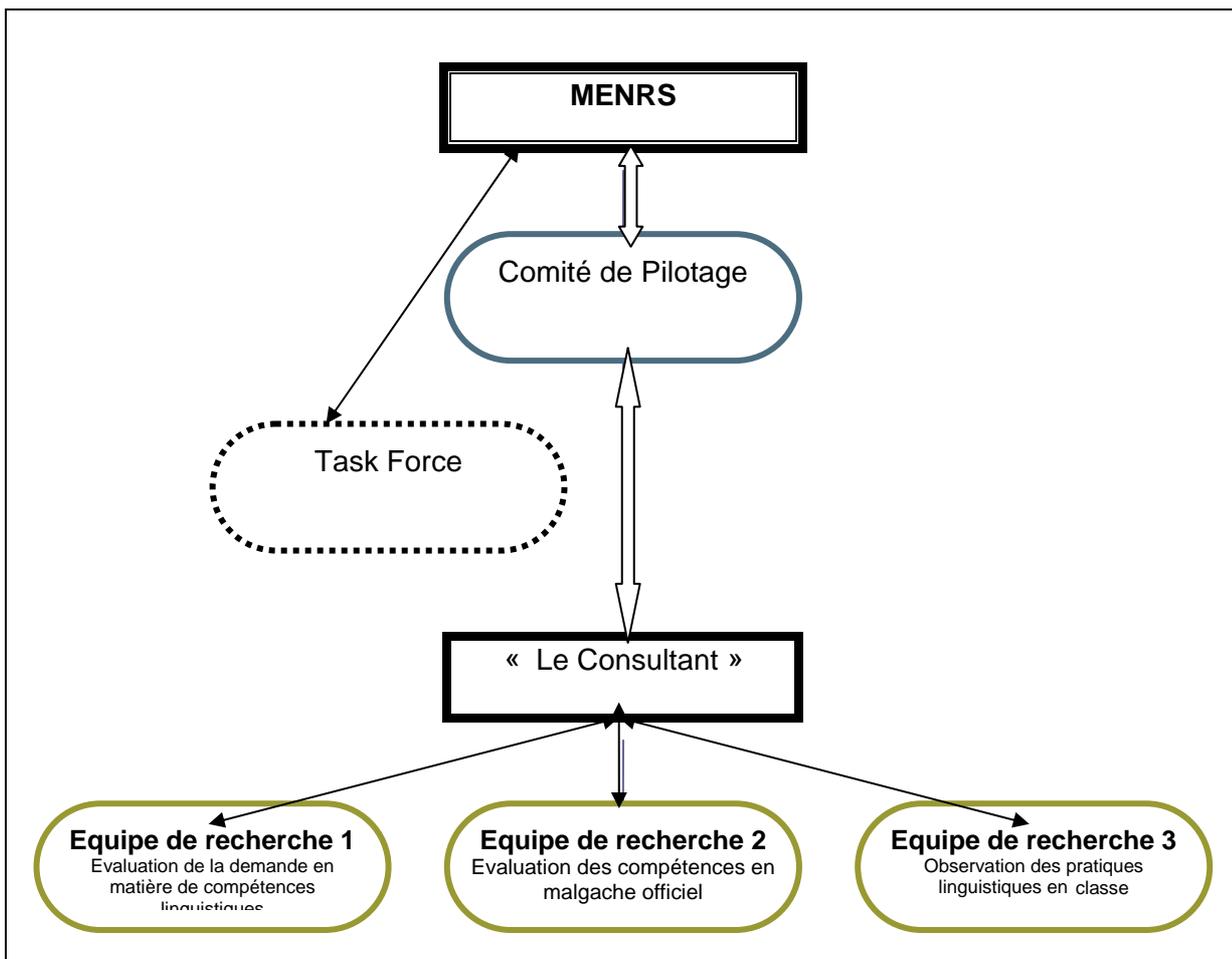
En d'autres termes, le MENRS ne dispose pas à l'heure actuelle d'informations techniques et scientifiques suffisantes lui permettant d'effectuer des choix de politique linguistique du système éducatif en toute connaissance des enjeux, des tenants et aboutissants des différentes options possibles.

Des travaux font ressortir cependant certains points à prendre en considération dans la définition d'une politique linguistique pour le système éducatif :

- le risque inhérent à une introduction précoce du français d'aggraver le fossé sociologique entre enfants ruraux et urbains, favorisés et défavorisés (Crahay 1992)
- le rôle primordial d'une bonne maîtrise de la langue nationale pour aborder une deuxième langue (recommandations de l'UNESCO, 1996 et divers autres travaux)
- la nécessité de se doter d'un corps enseignant maîtrisant suffisamment bien la seconde langue d'enseignement avant de l'introduire (Crahay, 1992)
- le poids du facteur de la maîtrise insuffisante de la langue française dans l'explication des faibles performances concernant les acquisitions scolaires (Clignet et Ernst, 1995, PASEC 1998, ...)
- la tendance actuelle au plurilinguisme et l'accès universel au cyberspace (30^{ème} Conférence générale de l'UNESCO, 2000).
- la Journée internationale de la langue maternelle de l'UNESCO "vise plus précisément à promouvoir la diversité linguistique et l'éducation multilingue ainsi que la prise de conscience des traditions culturelles et linguistiques sur la base de la compréhension, de la tolérance et du dialogue." (<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001190/119098mo.pdf>).

2. Consultation pour une redéfinition de la politique linguistique

La consultation pour la redéfinition de la politique linguistique est un processus mettant en œuvre plusieurs entités présentées dans le schéma ci-après.



Organigramme des intervenants au processus de redéfinition de la politique linguistique

2.1 Le Task Force (TF)

Le MENRS a désigné un groupe de travail dénommé "Task Force" pour accomplir un travail préparatoire. Il s'agissait de finaliser les termes de référence devant servir aux entités chargées de la réalisation des études préliminaires à la redéfinition de la politique linguistique dans le système scolaire.

A la fin de ses travaux, le Task Force a remis au MENRS la version révisée de la proposition de TDR. Ce groupe de travail n'avait aucun pouvoir décisionnel.

2.2 Le Comité de Pilotage (CP)

Le comité de pilotage est nommé par le MENRS.

Il convient que ses membres soient nommés selon certains critères afin d'en garantir l'efficacité: pluridisciplinarité: linguiste/pédagogue/monde socio-économique/culture/...

- le CP remplit un rôle de conseil,
- il a pour charge l'orientation, le suivi et la validation des travaux réalisés par "le consultant" et les équipes de recherche,
- Les travaux du CP sont régis par un règlement intérieur.
- En dernier ressort, c'est le MENRS qui décide.

2.3 Le "Consultant"

Il s'agit d'une équipe formée d'un consultant international et de deux consultants nationaux. Cette équipe travaille en complémentarité. Ses tâches sont celles développées dans les présents TDR.

- Un(e) consultant(e) international(e)
Il/elle apporte sa caution scientifique aux travaux.
Il/elle est choisi pour sa notoriété.
Il/elle apporte une ouverture aussi large que possible sur l'extérieur.
- Deux consultant(e)s nationaux
Choisis pour être complémentaires (ex: un linguiste et un pédagogue).
L'un des deux doit avoir une expérience de pilotage de projet.
Ils doivent avoir la capacité de travailler en binôme.
Ils assurent la cohérence des travaux menés par les équipes de recherche.

Note:

Le choix de ces consultants est important pour éviter la contestation interne et externe des résultats et des choix en matière de politique linguistique

Ces intervenants doivent montrer une très grande neutralité.

Il importe que les consultants nationaux soient totalement disponibles afin de qu'ils ne deviennent pas un facteur de blocage: de l'ensemble du processus.

2.4 Les équipes de recherche

- Il appartient au "Consultant" de formuler des TDR pour chacune des trois équipes de recherche et
- de les recruter.
- Les équipes de recherche sont des équipes multidisciplinaires, compétentes et dont les intervenants sont en nombre suffisant.
- Les résultats devant être obtenus dans un délai assez court.
- Les travaux des trois équipes seront menés en parallèle.

2.5 Les consultants ponctuels

En complément des travaux réalisés par "Le consultant" et les équipes de recherche, il pourra être fait appel à des consultants nationaux et/ou internationaux pour des missions de courte durée portant sur des aspects particuliers de la problématique qui ne seraient pas couverts par les travaux des autres intervenants ("Consultants" et équipes de recherche et dont les résultats s'avèreraient indispensables à la cohérence de l'ensemble du processus. Ces consultants seront recrutés sur des TDR spécifiques, après accord du CP.

3. Objectifs de la consultation

3.1 Objectifs généraux

- Proposer au MENRS au moins deux scénarios de politique linguistique, accompagnés chacun d'un plan d'aménagement linguistique ainsi que de toutes les données et informations pertinentes. Ainsi, le MENRS sera en mesure d'organiser une consultation nationale en vue de définir une politique linguistique et un plan d'aménagement linguistique clairs, cohérents et efficaces pour le système éducatif.
Etant entendu que de bonnes connaissances de la/les langue(s) d'enseignement sont absolument nécessaires pour l'efficacité de tout apprentissage et que l'enseignement des différentes langues doit être inter relié, les scénarios de politique linguistique devront (1) être conformes au DSRP, (2) répondre aux objectifs assignés à l'ensemble du système éducatif, (3) tenir compte du paramètre géopolitique (l'appartenance de Madagascar à la sous région Sud-ouest de l'Océan Indien, à la sous-région Afrique de l'Est et Afrique Australe, à la Francophonie ...), (4) traduire les liens qui unissent la question linguistique et la politique générale de l'Etat, notamment les politiques économique, sociale, culturelle et de l'information, et (5) montrer le rôle joué par les langues dans le développement économique, social et culturel de Madagascar.
- Faciliter l'apprentissage des élèves et leur permettre d'accéder à une éducation pertinente et de bonne qualité. Autrement dit, cerner les enjeux de nature pédagogique et didactique associés au choix d'une politique linguistique.

3.2 Objectifs spécifiques :

- Permettre aux décideurs de l'éducation malgache de se familiariser avec la théorie et la pratique de l'apprentissage des langues par les enfants.

Cela comprendra les pratiques de divers pays concernant l'apprentissage en langue maternelle, l'éducation bilingue et l'introduction d'une seconde et/ou d'une troisième langue. Il s'agira également de les familiariser avec les expériences d'autres pays s'agissant de l'introduction de changements dans la politique linguistique et des besoins de mesures d'accompagnement techniques, sociales, et politiques qui doivent être prises.

Les pays choisis devront présenter des contextes comparables avec celui de Madagascar. La notion de contexte comparable doit être abordée sous différents angles : la situation linguistique du pays (tradition écrite de la langue nationale ; intercompréhension des différentes variétés linguistiques parlées dans le pays) et l'histoire des politiques linguistiques (des changements récents brusques et/ou nombreux) (cf. § 4.1).

Disposer des informations liées à l'enseignement des langues à Madagascar (et éventuellement dans d'autres pays) et à son degré d'efficacité (1) en rassemblant les différentes études et travaux (2) en prenant connaissance des diverses formes d'enseignement des langues (formation en présentiel, à distance, ...), ainsi que des méthodes et matériels didactiques utilisés par les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur étrangers, privés et confessionnels ainsi que les centres d'enseignement de langue(s) pour l'enseignement de la

variété officielle du malgache, des autres variétés du malgache, du français et des autres langues (Peace Corps, Alliance Française, écoles françaises et lycées français, Cercle Germano-Malgache, etc.), (3) en rencontrant des personnes-ressources issues de différents milieux (recherches linguistiques, recherches pédagogiques et didactiques, milieux économiques, socioculturels, politiques, terrain...) et en effectuant des observations des utilisations linguistiques effectives susceptibles d'alimenter un bilan et tirer les leçons pertinentes par rapport aux choix à effectuer pour l'avenir. Cette documentation devrait prendre en compte et comparer les expériences réalisées aussi bien dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé (cf. § 4.2).aux différentes périodes

- Connaître la demande et les besoins en langues et en compétences linguistiques (compréhension écrite et/ou orale, expression écrite et/ou orale, etc.), y compris dans les principales variétés du malgache, et inter linguistiques (interprétation-traduction) par le biais d'une évaluation suivant les secteurs (économique, touristique, administratif ...) et selon les régions (les besoins peuvent varier d'une région à l'autre, suivant les spécificités de chacune d'elle au plan socioéconomique, historique, linguistique, sociolinguistique et culturelle). Dans la mesure du possible, mesurer les écarts entre la demande, les besoins et la réalité (cf. § 4.3)
- Etablir un diagnostic du niveau des compétences en langues à Madagascar. Le français, mais également la variété officielle du malgache, langues d'enseignement à des degrés différents dès le début de la scolarité jusqu'à l'université : il faut, au début, donner la priorité à l'Education fondamentale niveau 1 (EF 1) et par la suite à l'EF 2, etc. (cf. § 4.4).
- Connaître les utilisations effectives des langues en classe: variété officielle du malgache, autres variétés du malgache et français (+ anglais) pour évaluer l'adéquation et les dissonances entre les textes réglementaires et les pratiques réelles des enseignants ainsi que la demande parentale en matière de compétences linguistiques (cf. § 4.5).
- Disposer des informations-clés nécessaires à la prise de décision, sous la forme d'une proposition d'au moins deux scénarios de politique linguistique en tenant compte, pour chacun des scénarios :
 - du contexte politique national et international, économique, social et culturel
 - de la pertinence pédagogique
 - des effets au plan de la construction des connaissances
 - des conditions de faisabilité
 - des coûts globaux y afférents
 - des étapes et du calendrier indicatif d'introduction de la nouvelle politique linguistique,
 - des opportunités et menaces quant à sa mise en oeuvre (cf. § 4.6).
- Assurer la participation des acteurs concernés aux réflexions relatives au choix d'une politique linguistique pour le système éducatif. Le processus de documentation et de prise de décisions doit être menée dans une optique participative afin de favoriser l'appropriation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique linguistique. Cette stratégie est en effet cruciale pour impliquer tous les acteurs du système, à savoir les parents, les enseignants, les apprenants aux différents niveaux (de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur) et dans les divers secteurs du système éducatif (enseignement général, enseignement technique et professionnel, enseignement à distance, formation continue, éducation des adultes, alphabétisation ...), les collectivités décentralisées, les ONG, les institutions, les opérateurs économiques, les partenaires éducatifs nationaux et internationaux, etc. La définition de cette politique doit faire l'objet d'un vaste débat national (cf. § 4.7).
- Elaborer un plan de mise en oeuvre de la politique linguistique adoptée (y compris un plan d'aménagement linguistique) : consultation ponctuelle des diverses composantes de la

population malgache (classe politique, élus, opérateurs économiques, fonctionnaires des administrations centrale et décentralisée, enseignants des diverses disciplines et des différents niveaux et secteurs du système éducatif, apprenants, parents, etc.), révision éventuelle des curricula, adoption d'approches didactiques adéquates compte tenu de l'interrelation nécessaire dans l'enseignement de toutes les langues, élaboration et/ou amélioration de(s) méthode(s) d'enseignement de la langue maternelle, de la langue seconde (le français) et des autres langues étrangères compte tenu de l'environnement linguistique et des conditions matérielles et humaines de l'enseignement, production du matériel didactique nécessaire, formation des enseignants, coûts, etc.

4. Résultats attendus de la consultation

4.1 Partage d'expériences à l'étranger

4.1.1. Une présentation des divers types de politique linguistique dans le monde, notamment dans la partie qui concerne le système éducatif.

4.1.2. Une description, une analyse et une synthèse de 3 à 5 expériences réalisées dans des contextes nationaux comparables à Madagascar (Afrique et Asie).

4.1.3. Une description, une analyse et une synthèse de l'éducation bi- et multilingue ainsi que des approches et méthodes d'enseignement des langues (éveil aux langues, biographies langagières, etc.) adoptées dans des pays industrialisés choisis pour les innovations et pour l'efficacité constatée en matière d'enseignement des langues.

- Des ressources documentaires (dossier, bibliographie, liens Internet...).
- Des conférences, séminaires, colloques, ...
- Des observations et rencontres à l'étranger.
- A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; des propositions / directions de réflexions stratégiques issues des expériences menées à l'étranger; le compte-rendu des ateliers, conférences, séminaires, colloques; les copies des références et sources utilisées pour produire le rapport.

Les annexes incluront entre autres

- des fiches descriptives des expériences étrangères observées et analysées
- des ressources documentaires sur ces mêmes expériences

4.2 Bilan des expériences à Madagascar

4.2.1 Un recueil et une synthèse commentée des travaux pertinents réalisés sur les expériences de politique linguistique à Madagascar : présentations et analyses dans différents domaines (linguistique, pédagogie et didactique des langues, politique, socioculturel, économie, développement...); comparaisons enseignement public / privé ; matériel pédagogique développé par les différents intervenants du secteur éducatif : Ministère de l'éducation / de projets d'appui / de l'enseignement privé ; documents de projets (conventions, évaluations, ...); colloques et séminaires sur le thème de la politique linguistique ; recherches-actions en milieu éducatif ; ... Sans être exhaustive, cette compilation commentée devra tenir compte des principaux aspects de la problématique.

4.2.2 Un répertoire de personnes-ressources issues de différents milieux (linguistique, pédagogique, socioculturel, politique, économique, développement...) susceptibles d'apporter un

point de vue d'expert pertinent sur la problématique. La synthèse des entretiens réalisés auprès de personnes-ressources choisies dans chacun de ces milieux présentera leurs principaux constats, perceptions, conclusions et recommandations.

4.2.3 Des observations de pratiques linguistiques effectives dans différents milieux socio-économiques sélectionnés.

Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par le consultant.

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; la synthèse des interviews; les copies des références et sources utilisées pour produire le rapport.

Les annexes incluront :

- des fiches descriptives des expériences observées et analysées
- des ressources documentaires sur ces mêmes expériences
- un fichier de personnes ressources à Madagascar (et éventuellement à l'étranger)
- des ressources documentaires sur les expériences réalisées à Madagascar.

4.3 Evaluation de la demande des usagers et de la pratique linguistique effective

Une évaluation de la demande des usagers en matière de compétences linguistiques, afin de prendre en compte leur point de vue et de connaître les utilisations linguistiques effectives. Cette évaluation sera réalisée auprès de différents milieux socio-économiques représentatifs du pays (activités agricoles/pêche/élevage, industrielles, services et services administratifs/secteurs économiques formels et informels / milieux urbains et ruraux dans les différentes régions de Madagascar / organismes de développement). Elle sera réalisée à partir d'une méthodologie qualitative (courts entretiens, focus groups). Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par "le consultant".

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; la synthèse des interviews; les résultats de l'évaluation de la demande des usagers en tenant compte des écarts avec les utilisations effectives.

Les décisions sociopolitiques et économiques et leurs implications quant aux besoins de formation en langues par le système scolaire

Les annexes incluront :

- des fiches descriptives des observations et des analyses

4.4 Etudes sur la maîtrise et les pratiques linguistiques en classe (les compétences en malgache officiel des enseignants)

Le niveau de maîtrise en français des enseignants est évalué, sur financement du projet MADERE en 2005, par le Test de Compétences en Français (TCF). Ce test a été passé à un échantillon de 280 enseignants représentatif de la situation des enseignants à Madagascar⁸, sur la base de l'échantillon des écoles de l'étude PASEC. Les résultats (en cours de traitement) seront synthétisés et intégrés dans le cadre de la présente consultation.

⁸ La structure de l'échantillon est représentative concernant le secteur public

En complément doit être réalisée - sur la base du même échantillon PASEC, afin d'assurer la cohérence méthodologique – une étude sur la maîtrise du malgache officiel des enseignants, selon une méthodologie inspirée du TCF.

Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par le consultant.

Des rapports spécifiques seront produits sur les études prévues.

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint); une version électronique des rapports d'études ; une évaluation de la maîtrise des enseignants en français, en malgache officiel ; les résultats des tests des élèves et des enseignants.

4.5 Observation des pratiques linguistiques en classe

4.5.1 Une observation des pratiques linguistiques en classe, destinée à mieux comprendre quelles sont les utilisations effectives des 3 langues : malgache officiel, variétés linguistiques et du français comme langue d'enseignement ainsi que les langues utilisées pour l'apprentissage de l'anglais. Ces observations permettront notamment de fournir des éléments explicatifs aux résultats des tests de compétences linguistiques effectués auprès des élèves (PASEC) et des enseignants.

4.5.2 Evaluer l'adéquation / les dissonances entre les directives prévues par le système éducatif et les pratiques réelles des enseignants. Cette étude devrait être conçue dans une optique qualitative, auprès d'un échantillon restreint d'écoles représentatives des différents milieux et types d'écoles (à titre d'hypothèse : 12 écoles par province, 4 en milieu urbain et 8 en milieu rural / enseignants titulaires et enseignants FRAM

4.5.3 Evaluer la demande parentale en matière de compétences linguistiques.

4.5.4 Evaluer la demande des apprenants en matière de compétence linguistiques.

Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par le consultant.

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; une version électronique des rapports d'études ; une évaluation des pratiques linguistiques en classe, évaluation de la demande des enseignants, des parents et des apprenants.

4.6 Scénarios et plan global de réalisation

Proposition de 2 à 3 scénarios alternatifs, correspondant à des choix a priori pertinents dégagés à partir de la synthèse des travaux issus des étapes précédentes. Evaluation pour chacun des scénarios :

- de la pertinence pédagogique et didactique (modalités d'introduction de la langue, âge, lien avec la langue maternelle, nationale, ...)
- des effets au plan de la construction des connaissances
- des conditions de faisabilité en termes de ressources financières, humaines, matérielles
- des étapes et du calendrier indicatif d'introduction d'une nouvelle politique linguistique, en tenant compte notamment de l'articulation avec les autres réformes prévues ou en cours (introduction de l'APC en EF1, EF2, restructuration de l'enseignement fondamental en 6 ans de primaire / 3 ans de collège), secondaire et supérieur.

- o des opportunités et menaces de la mise en œuvre de la politique linguistique adoptée et de leur gestion (en termes d'adhésion des acteurs, de ressources, etc.).

Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par le consultant.

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; une présentation et une évaluation selon les critères préétablis des scénarios proposés pour le MENRS qui pourra formuler des recommandations opérationnelles pour l'étape suivante.

4.7 Consultations nationales

4.7.1 Organisation d'un processus de consultation nationale (ateliers et/ou autres dispositifs) ayant pour objectifs (i) de restituer les travaux de documentation auprès des acteurs de l'éducation (internes et externes) et (ii) de débattre des choix de politique linguistique pertinents pour le pays, compte tenu des enjeux pédagogiques, des enjeux de développement dans le contexte de la mondialisation et dans l'optique d'une meilleure communication socioculturelle entre les diverses composantes de la population (groupes sociaux élevés bi- et multilingues et groupes sociaux défavorisés multilingues mais uniquement ou presque en malgache, citadins et ruraux, groupes ethniques, etc.)

4.7.2 Rédaction et communication des principaux constats, conclusions et recommandations issues des ateliers/ conférences de recherche de consensus.

Les TDR spécifiques de cette étude seront élaborés par le consultant.

A livrer : deux versions électroniques du rapport de synthèse, l'une en format Word et l'autre en présentation en diaporama (PowerPoint) ; stratégie et planification de la consultation nationale ; les conclusions et recommandations.

4.8 Aménagement linguistique et plan global de réalisation

L'élaboration des textes réglementaires régissant la politique linguistique adoptée ainsi que d'un plan d'introduction de l'aménagement linguistique incluant :

- les conditions de faisabilité en termes de ressources financières, humaines, matérielles
- les étapes et le calendrier de :
 - o la révision éventuelle des curricula,
 - o la production du matériel pédagogique nécessaire,
 - o l'adoption d'approches didactiques adéquates compte tenu de la nécessaire mise en relation des enseignements de langues,
 - o l'élaboration et/ou l'amélioration de(s) méthode(s) d'enseignement de la langue maternelle, de la langue seconde (le français) et des autres langues étrangères suivant la forme de l'enseignement des langues à dispenser (en présentiel, à distance, etc.)
 - o la formation des enseignants,
 - o la création et/ou l'amélioration d'un environnement linguistique et culturel favorable à l'apprentissage/enseignement des langues (rôle des médias, TIC, etc.).

5. Méthodologie et tâches à réaliser

Etablissement des TDR et d'un partenariat (université ? ONG ou autre organisme spécialisé dans l'éducation ? Bureau d'étude ?...) pour chaque étape du tableau suivant.

Etape et objectifs	Méthode	Tâches	Intervenants	Produits	Observations
<u>Préparation</u>	- Terrain - Atelier	- Préparation des TDR pour les équipes de recherches. - Recrutement des équipes de recherche - Validation par Comité de pilotage - Atelier d'imprégnation de l'ensemble des intervenants	« Le Consultant »	- TDR - Planification détaillée de la consultation	
4.1 <u>Expériences à l'étranger</u> - Documenter expériences présentant des contextes comparables à M/car : situation linguistique (langue nationale écrite; intercompréhension des variétés linguistiques) et histoire de la politique linguistique (changements récents brusques et/ou nombreux)	- Recherche documentaire	- Identification des pays - Répertoire et catégoriser les techniques d'apprentissage, les outils didactiques ainsi que les techniques spécifiques innovantes et les effets au plan de la construction des connaissances	« Le Consultant »	- Fiches descriptives des expériences observées et analysées - Ressources documentaires sur ces mêmes expériences - Copies des références et sources utilisées pour produire le rapport.	Une recherche sur ce thème est en cours en Norvège NORAD décembre 2005
	- Conférences, séminaires, colloques, ...	- Organisation de rencontres nationales et/ou internationales	« Le Consultant »	- Compte-rendu des ateliers, conférences, séminaires, colloques	SIK, Université d'Oslo, Norvège
	- Observation et rencontres dans pays étranger(s)	- Visites sur terrains et entretiens	« Le Consultant »	- Version électronique du rapport de synthèse en format Word	
4.2 <u>Expériences à Madagascar</u> - Documenter différents travaux et études - Documenter les entretiens avec des personnes-ressources et les observations (domaine linguistique, pédagogie, didactique ; milieux économiques, socioculturels, politiques divers)	2.1. Recherche documentaire	- Synthèse d'expériences, à partir des projets d'appui, et/ou des institutions et responsables par ex. l'Académie nationale, des Universités, des Directions de l'enseignement privé	« Le Consultant »	- Version électronique du rapport de synthèse en format Word; - Synthèse des interviews - Copies des références et sources utilisées pour produire le rapport	
	2.2. Entretiens	- Etablissement d'un répertoire de personnes-ressources - Elaboration de questionnaires et de guides d'entretien semi structuré - Réalisation d'entretien avec des personnes ressources - Dépouillement et exploitation des résultats	« Le Consultant »	- Répertoire de personnes-ressources - Synthèse des expériences marquantes et des observations	
	2.3. Observations	- Elaboration de grilles d'observation des pratiques linguistiques extra scolaires - Dépouillement et exploitation des résultats		- Fiche descriptive des observations et commentaires	
4.3 <u>Demande des usagers en matière de compétences linguistiques et utilisation effective</u> - Evaluer les besoins et les utilisations effectives linguistiques dans différents milieux socio-économiques sélectionnés	Etude qualitative	- Elaboration de questionnaires d'enquête - Enquête sur terrain - Evaluation de la demande (adéquation de la demande et de la pratique réelle) - Dépouillement et exploitation des résultats	Equipe de recherche 1	- Synthèse et commentaires	

<p>4.4 <u>Maîtrise du malgache officiel par les enseignants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un diagnostic de la maîtrise du malgache officiel 	<p>Etude nationale auprès d'un échantillon d'enseignants et d'élèves (base : étude PASEC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des tests de compétences en français (TCF) pour le malgache - Observation des pratiques linguistiques en classe - Dépouillement et exploitation des résultats 	<p>Equipe de recherche 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats du test élèves - Résultats du test enseignants 	
<p>4.5 <u>Pratiques linguistiques en classe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les utilisations effectives des langues : malgache officiel, variété de langue et français (+ anglais, éventuellement) - Evaluer adéquation/ dissonances entre textes réglementaires et pratiques réelles des enseignants - Evaluer la demande parentale en matière de compétences linguistiques 	<p>- Etude qualitative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conception de grille(s) d'observation des pratiques linguistiques en classe (enseignants et élèves) dans différents types d'écoles, de milieux et de régions pour les différents niveaux et matières - Elaboration de guide(s) d'entretien - Réalisation d'entretiens avec des enseignants et des parents - Dépouillement et exploitation des résultats - Evaluation de la demande des enseignants et des parents 	<p>- Equipe de recherche 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de l'exploitation des résultats - Synthèse et commentaires 	
<p>4.6 <u>Scénarios et plan global de réalisation</u></p> <p>Evaluer pour chaque scénario proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence pédagogique et didactique - les effets au plan de la construction des connaissances - les conditions de faisabilité - les étapes et un calendrier indicatif d'introduction de la politique linguistique y afférente - les risques potentiels et leur gestion 	<p>- Atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des travaux issus des étapes 1 à 5 - Elaboration de scénarios à partir de ces synthèses 	<p>« Le Consultant » Plus représentants équipe 1, 2 et 3.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des enjeux et de la situation actuelle - Justification des choix de scénarios - Evaluation selon critères pré-établis 	
<p>4.7 <u>Consultations nationales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer tous les acteurs du système, y compris les parents, les enseignants, les institutions, les opérateurs économiques et les partenaires éducatifs nationaux et internationaux - Débattre des choix de politique linguistique pertinents pour le pays 	<p>Ateliers et/ou « conférence(s) de recherche de consensus »</p>	<p>Planification de la consultation Organisation Recrutement et formation des facilitateurs (Médiatisation) Synthèse des résultats (Large communication des résultats)</p>	<p>« Le Consultant » Participants : -représentants équipe 1, 2 et 3 -Comité de Pilotage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un processus de consultation nationale - Rédaction et communication des conclusions et recommandations issues des ateliers / conférences de recherche de consensus 	
<p>4.8 <u>Aménagement linguistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan de réalisation de la politique linguistique adoptée : révision des curricula, production du matériel pédagogique nécessaire, formation des enseignants, coûts, etc. 		<p>Elaboration de proposition de textes réglementant la politique linguistique Formulation de recommandations opérationnelles Elaboration d'un plan d'introduction de la politique linguistique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Textes réglementaires - Plan de réalisation 	

6. Profil requis des consultants :

6.1 Un(e) consultant(e) international(e)

- Titulaire d'un doctorat en (socio)linguistique et/ou en sciences sociales, spécialisé en politique linguistique, notamment pour ce qui concerne le système éducatif, et les liens entre langues, développement socioéconomique et mondialisation ;
- Publications dans le domaine de la politique linguistique, de la planification et de l'aménagement linguistiques
- Excellentes connaissances de la problématique linguistique dans différents pays d'Afrique et/ou d'Asie mais aussi dans les pays industrialisés ;
- Une bonne connaissance du système éducatif malgache ;
- Expériences et compétences dans l'élaboration d'une politique linguistique et d'un plan d'aménagement linguistique ;
- Forte capacité de communication et d'animation : capacité à concevoir et piloter un dispositif de consultation nationale dynamique et productif ;
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale en français.

6.2 Deux consultant(e)s nationaux

- Titulaire d'un doctorat, ou doctorant, ou titulaire d'un DEA en (socio) linguistique, en didactique des langues ou en sciences sociales ;
- Publications et/ou travaux dans le domaine de la politique linguistique, de la planification et de l'aménagement linguistiques et/ou de la didactique des langues
- Excellente connaissance du système éducatif malgache et des différentes formes d'enseignement (enseignement en présentiel, à distance, etc.) ;
- Excellente connaissance de la politique générale de l'Etat, des enjeux géopolitiques et des enjeux de la mondialisation au plan économique, linguistique et culturel
- Excellente connaissance de la problématique linguistique à Madagascar
- Expériences de la recherche et/ou travail sur le terrain dans le domaine de l'apprentissage des langues à Madagascar ;
- Forte capacité de communication et d'animation : capacité à concevoir et à piloter un dispositif de consultation nationale dynamique et productif ;
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale, en français et en malgache.

L'un des deux consultants nationaux étant appelé à être responsable du pilotage de l'ensemble du processus de préparation de la révision de la politique linguistique, il devra avoir une forte capacité de coordination, de planification et de synthèse: expérience de pilotage d'études et de travaux d'équipes. Il aura pour mission de préciser les TDR des trois équipes de recherche devant mener les différentes études à réaliser : évaluation du niveau de maîtrise de la variété officielle du malgache, évaluation de la demande et observations des pratiques linguistiques en classe. Ces équipes de recherches pourront être constituées de consultants individuels, d'institutions ou de bureaux d'études.

7. Calendrier indicatif de réalisation

Le calendrier est donné à titre indicatif quant à la durée du travail, puisque la réalisation dépend du recrutement des consultants.

Etapas	Période																			
	Décembre				Janvier				février				Mars				avril			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Validation de la méthodologie avec le comité de pilotage	■																			
2. Recueil expériences à l'étranger		■	■	■																
3. Recueil expériences et travaux nationaux		■	■	■																
4. Entretiens personnes-ressources			■	■																
5. Evaluation compétences /malgache officiel			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
6. Observation pratiques linguistiques en classe			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
7. Observation/Evaluation de la demande			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
8. . Scénarios de révision de la politique linguistique																■				
9 Processus de consultation nationale																	■	■	■	
10. Rapport provisoire																			■	■

8. Budget

Le budget final sera établi par le MENRS.

Hypothèse :

Consultant international : 3 mois / dont 2 mois à Madagascar

Déplacements internationaux : 2

Déplacements intérieurs : 1x3 provinces ?

Consultants nationaux : 5 mois x 2 consultants

Déplacements intérieurs :

○ supervision études : 3 semaines X 2 x 6 provinces

○ ateliers régionaux : 2 semaines x 2 x 6 provinces

Etude maîtrise malgache officiel : voir avec Muriel budget TCF ?

Etude sur la demande : 20 entretiens en milieu urbain (milieux socioprofessionnels diversifiés) et 18 focus en zone rurale ? (3/province/milieux diversifiés)

- Il est possible de mener à la fois des focus et des entretiens dans chaque site/milieu choisi
- Etant donné la multiplicité des secteurs ex les industries, les services, l'administration, le tourisme etc. et des milieux : rural/urbain et semi urbain Elevage-agriculture-artisanat etc. sans compter les différences entre grandes régions, il est probable qu'une vingtaine d'entretiens/focus group ne suffiront pas. Il conviendra aussi de faire la distinction entre les besoins/la pratique en langue écrite et langue orale.

Prévoir aussi des TDR pour les consultants ponctuels

Senter for Interkulturell Kommunikasjon

2005

ISBN: 82-7721-096-5

ISSN: 1500-1474

Misjonshøgskolens forlag

Misjonsveien 34, 4024 Stavanger, Tlf.: 51516247

Fax: 51516253, E-mail: forl@mhs.no